

LE 1er MAI EN SUISSE ET DANS LE MONDE

ÉDITION NEUCHÂTEL/JURA

N° 99 - Jeudi 2 mai 1968

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RED. ADM. et PUBL. La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 310 88, tél. adm. et publ. (039) 310 87. CCP 23-313. Lausanne: Saint-Pierre 1, tél. (021) 22 69 10, CCP 10 8300. Genève: Argand 4, tél. (022) 32 42 40, CCP 12 2715. ABONNEMENTS 1 mois Fr. 4.—, 3 mois Fr. 11.—, 6 mois Fr. 22.—, 1 an Fr. 44.— LE NUMÉRO 30 ct. Directeur: René Meylan. Rédacteur en chef responsable: Willy Brandt.

1^{er} Mai: Les travailleurs suisses au coude à coude avec leurs collègues étrangers

Comme chaque année, la Fête du travail a été célébrée en Suisse par des manifestations de masse, qui ont attiré un grand nombre de personnes. Les travailleurs étrangers ont participé dans une notable proportion aux cortèges et aux réunions.

En Suisse romande, le 1^{er} Mai lausannois était accompagné d'une campagne en faveur de Terre des Hommes, à qui était destiné le produit d'une kermesse organisée à Sauvabelin. Dans les autres villes vaudoises, les manifestations se sont déroulées dans la soirée. A Yverdon, la Fête du travail était consacrée à la paysannerie: l'Union des producteurs suisses, dissidence de l'Union suisse des paysans, avait organisé une réunion en plein air qui a rassemblé près de 3000 personnes.

A Genève, après un cortège dans les rues de la ville, une grande manifestation s'est déroulée au Palais des expositions. Elle a été suivie par un nombreux public.

Dans les Montagnes neuchâteloises, l'accent devait être mis sur les problèmes posés par l'automatisation et le recyclage professionnel.

A Bienne, on a aperçu plusieurs drapeaux du Vietnam. C'est justement le Vietnam qui a représenté la partie

centrale du discours que le maire de Berne, Reynold Tschäppät, a prononcé à Zurich. R. Tschäppät a déclaré, en substance, que la phobie américaine du communisme était aussi dangereuse pour la paix que le communisme lui-même, et que la défaite des Américains en Asie du Sud-Est marquait la fin de leur activité de «gendarmes mondiaux». R. Tschäppät a associé sa critique d'un appel en faveur d'une paix rapide, qui doit prendre la place des ruines et des misères.

A Bâle, c'est avec une forte participation étrangère que les milieux ouvriers ont célébré le 1^{er} Mai. A Saint-Gall, on a mis l'accent sur le suffrage féminin, tout comme à Winterthur, où le conseiller fédéral Tschudi devait souligner que son absence, sur le plan fédéral et, dans vingt et un cantons, sur le plan régional, empêchait la Suisse de signer la convention sur les Droits de l'homme. A Schaffhouse enfin, cette Fête du travail a été, pour Walther Bringolf, maire de la ville, l'occasion de faire ses adieux à ses administrés, puisqu'il a décidé de se retirer cet automne. Nous publions ci-dessous, en détail, un aperçu des manifestations dans les principales villes romandes:

La Chaux-de-Fonds: Le soleil était bien pâle, mais la manifestation ne l'était pas

La pluie avait cessé de tomber depuis peu de temps au moment où le cortège s'ébranla. Ouvert par un peloton d'agents de la police locale, entraîné par la Lyre et la Persévérante, et formé par une importante cohorte de camarades, le défilé avait attiré un grand nombre de spectateurs. Il était certainement un des plus importants de ces dernières années.

A la Maison du Peuple, il y avait foule pour suivre la manifestation officielle. La Lyre fit plaisir à tous les mélomanes en interprétant en particulier «Relais sacré», une marche symphonique de P.-L. Damien. Son nouveau chef peut être fier de sa fanfare.

C. Vœgtli, président de l'Union ouvrière souhaite la bienvenue. Après avoir insisté sur le fait que le travail syndical est plus nécessaire que jamais, il s'éleva contre l'abstentionnisme, appelant toutes les électrices et les électeurs à se rendre aux urnes les 18 et 19 mai, date des élections communales.

La chorale l'Avenir, dans deux chants de circonstance, recueillit de vifs applaudissements.

Il appartenait à Beat Weber, secrétaire central de la Fédération des typographes de prononcer l'allocution qui donne à la fête son vrai caractère revendicatif. Écoute dans un grand silence, l'orateur insista sur le développement vertigineux de la technique qui pose des problèmes nom-

breux aux organes syndicaux. Le reclassement et le recyclage des travailleurs est une nécessité, dans notre monde en transformation, mais il doit aboutir à la garantie du plein emploi. Les travailleurs n'accepteront jamais une diminution des conquêtes qu'ils ont arrachées à force de volonté et de patience. La lutte pour une sécurité accrue doit se poursuivre, les assurances sociales et en particulier l'AVS doivent être améliorées. On doit s'élever contre l'exagération des dépenses militaires et s'opposer avec véhémence à l'emploi des armes nucléaires. Pour réussir dans cette voie, l'union des tra-

vailleurs est indispensable. Beat Weber a été longuement applaudi.

Pour terminer, la Persévérante, dans «Banda Sucre», démontra que la puissance pouvait s'allier à la virtuosité. Alors que dans la «Princesse et le Poète», elle fit preuve d'un sens magnifique des nuances.

L'«Internationale» jouée par notre fanfare ouvrière et chantée par l'assistance mit un point final à cette belle fête. Ajoutons que les militants du Parti socialiste ont fait preuve de dynamisme dans leur volonté de faire triompher leur idéal, bravo à toutes et à tous. E. M.

Genève: Sous un nouveau drapeau

La fête du 1^{er} Mai a pu être célébrée cette année sous un ciel plus clément que l'an passé. Aussi de très nombreux camarades ont-ils répondu à l'appel des organisateurs. Le cortège s'étendait, magnifique de puissance et de dignité et les slogans indiquaient bien quels sont les vrais problèmes de l'heure: «Halte à la vie chère», «Indépendance pour le Vietnam», «Pas de fusil dans les mains de nos enfants», «Stop à l'exploitation du tiers monde», etc. Dans le cortège, de Saint-Gervais au Palais des expositions, on remarquait de très nombreux ouvriers étrangers.

La manifestation en salle a permis d'entendre Pierre Schmid, secrétaire

FOMH et Louis Huissoud, président de l'USCG. Tandis que Pierre Schmid insistait sur les difficultés économiques qui se précisent, Louis Huissoud a rappelé que notre économie tourne en grande partie grâce aux travailleurs étrangers. Il a aussi souligné que de plus en plus les ouvriers remettent en cause la paix du travail, quand elle ne mène qu'à des compromis désavantageux.

L'harmonie La Lyre, dont le président est Jean Treina, a prêté son concours mélodieux à la manifestation. A cette occasion, la Lyre étreignait son nouveau drapeau, qui est magnifique.

(Suite en dernière page.)



Notre photo: le cortège de Zurich dans lequel de nombreux étudiants s'étaient joints aux ouvriers suisses et étrangers et avaient mis en valeur «leurs» revendications.

Yverdon: Un événement historique?

Nous relatons, d'autre part, dans ce numéro, les manifestations du 1^{er} Mai des travailleurs des villes. Partout, elles ont témoigné de la force, de la santé, de la maturité des syndicalistes suisses. On ne saurait que s'en réjouir.

A Yverdon, cependant, outre la manifestation habituelle organisée par les syndicats affiliés à l'Union syndicale suisse, on annonçait un 1^{er} Mai paysan. C'est l'Union des producteurs suisses (UPS), la branche marchante de la paysannerie helvétique, qui l'organisait. Son but semblait être de donner enfin, grâce à cette innovation, un grand essor au syndicalisme agricole.

De nombreux journalistes étaient venus pour assister à la manifestation, qui devait grouper des paysans de toute la Suisse et qui s'est déroulée sur le terrain de l'hippodrome. Il semble pourtant que l'attente des organisateurs ait été quelque peu déçue. En effet, le nombre des participants ne dépassait vraisemblablement pas 2000. L'individualisme des agriculteurs n'est pas un vain mot!

Une manifestation paisible

Toute la manifestation s'est passée tranquillement et les nombreux gendarmes n'ont pas dû intervenir, si ce n'est pour régler la circulation! C'est peut-être la plus grande surprise qu'on a éprouvée que de constater combien les participants étaient tranquilles. Les nombreux discours qu'on a entendus étaient, eux aussi, presque exempts de paroles violentes. Le plus important d'entre eux a été tenu par M. L. Berger, président de l'UPS. Celui-ci, après avoir montré la solidarité de tous les travailleurs, déclara notamment que ce n'est pas au moment où la lutte de classes a cessé d'exister et où il serait impensable — comme on le vit naguère — de lever des troupes paysannes pour faire taire les ouvriers, qu'il faut recréer cette opposition artificielle entre

consommateurs et producteurs. L'orateur lança alors un vibrant appel à la solidarité paysanne et vanta les mérites du syndicalisme, seul moyen de défense efficace. Il conclut en disant: «Les absents regretteront un jour de n'avoir pas été là aujourd'hui. Mais l'important, c'est de grouper ceux qui veulent se battre pour notre cause. Nous ne devons avoir qu'un exemple: celui de Gédéon, qui renvoya à la maison les Hébreux qui n'avaient pas envie de lutter fermement avec lui.»

Les autres exposés furent faits par M. R. Chapatte, un Jurassien, par M^{me} Gilberte Boillat, une autre Jurassienne, par M. J.-D. Collomb, par M. Chevalier, de Champvent, et, pour la Suisse alémanique, par M. Weber, de Niederried, et M. Schuler, un Zougois. Parmi les phrases qui suscitèrent des applaudissements vigoureux, citons: «La montagne de beurre a été volée. Les plus trompés ont été les consommateurs», «Pensez-vous que ces messieurs de Berne accepteraient le sort des paysannes pour leurs épouses?», «Que ceux qui, à Berne, sont incapables de s'occuper de l'agriculture, laissent la place à ceux qui en sont capables», «Couvrons les frais causés par l'augmentation des terrains de betteraves à sucre par l'argent recueilli pour le Département militaire fédéral.»

On le constate, il n'y avait rien de très révolutionnaire. Les banderoles n'étaient guère d'humeur plus belliqueuse. Les plus véhémentes portaient «Mort aux vaches» ou exigeaient la démission de M. Schaffner.

Pour conclure

Quel enseignement tirer de cette manifestation au demeurant sympathique? Il semble que les masses paysannes hésitent. Certes, elles bougent, mais elles ne paraissent pas encore savoir choisir leur voie. Prudence! Prudence!... Et, ce qui est plus grave, à l'exception de M. Berger, les autres chefs du mouvement (Suite en dernière page.)

Cela s'est passé dans notre pays

Un Venom s'écrase: le pilote tué

Le DMF communique qu'un avion militaire du type Venom est tombé mercredi, vers 8 h. 50, dans la région d'Aesch, près du lac de Hallwil, lors d'un exercice tactique de l'escadron 19. Le pilote, le premier-lieutenant H.-U. Ammann, 28 ans, pilote de ligne de Swissair, docimilié à Rueti, près de Bulach, a été tué.

ZOUG: Toujours la concentration... — La concentration se poursuit dans la presse. Le «Zuger Tagblatt», unique quotidien du canton de Zoug (et qui l'était devenu il y a 28 mois seulement, car auparavant il sortait trois fois par semaine sous le titre «Zuger Volksblatt»), paraît depuis le 1^{er} mai comme édition régionale du «Luzerner Tagblatt», auquel il emprunte désormais la chronique étrangère, nationale, économique et sportive. La rédaction de Zoug ne fera plus que la rubrique régionale et locale.

BERNE: Bientôt le «programme»... — C'est entre le 15 et le 20 mai que le Conseil fédéral publiera son «programme de législation», appelé officiellement «directives pour l'activité gouvernementale». Ce programme sera discuté en juin au Conseil national.

SAINT-MAURICE: Automobiliste tué. — Mardi, à 15 h. 40, M. Jean Duc, habitant Saint-Maurice, s'engagea sur la piste de sélection qui conduit à Lavey-Village; il coupa la route à une voiture vaudoise pilotée par le D^r F. Nicod, médecin à Lausanne, 48 ans. Les deux conducteurs, grièvement blessés ont été transportés à la clinique Saint-Ame, à Saint-Maurice, où M. Duc mourut peu après.

BALE: La foire est fermée. — La Foire suisse d'échantillons de Bâle vient de fermer ses portes après onze jours de succès constants. Plus d'un million de visiteurs ont franchi ses portes et ont admiré la présentation réunie en tous points de quelque 2716 stands.

Liechtenstein: Suffrage féminin?

La conférence des présidents de communes du Liechtenstein a décidé à l'unanimité d'organiser dans toute la principauté, sur le plan communal et à titre d'information, une consultation sur la possibilité d'introduire le droit de vote et d'éligibilité des femmes. Les femmes âgées d'au moins 21 ans, pourront participer à cette consultation, qui aura lieu en juin ou en juillet. Le Liechtenstein est, avec la Suisse, le dernier pays d'Europe à ne pas reconnaître l'égalité de l'homme et de la femme sur le plan civique.

YVERDON: Démission du syndic. — M. André Martin, syndic d'Yverdon et conseiller national, a informé le Parti radical local qu'il renonçait à sa fonction de syndic de la «capitale du Nord vaudois».

TERRITET: Passante tuée. — M^{me} M. Aubert, 77 ans, habitant Territet, qui traversait la chaussée, mardi après midi, à la hauteur de la gare de Territet, a été renversée par une automobile. Elle a succombé peu après son admission à l'hôpital.

LA NOUVELLE MONNAIE. — La nouvelle loi sur la monnaie confère au Conseil fédéral la compétence de fixer les propriétés des monnaies divisionnaires. Le Conseil fédéral vient maintenant de décider que les nouvelles dispositions entreraient en vigueur le 10 mai. La Monnaie fédérale a commencé à frapper les nouvelles monnaies. La caisse fédérale d'Etat sera en mesure de livrer aux succursales de la Banque Nationale les premières pièces de deux francs ces prochains jours et les premières pièces d'un franc et de cinquante centimes avant la fin du mois. L'interdiction d'exporter, de thésauriser et de fondre décrétée le 25 mars 1968 reste en force.

SIGRISWIL: Echec au suffrage féminin. — Malgré le résultat très fortement négatif enregistré lors de la votation de principe sur le suffrage féminin, le 18 février (405 non contre 154 oui), la section de Sigriswil du Parti socialiste a tenté d'introduire le suffrage féminin dans la commune. Un représentant du Parti paysan, artisan et bourgeois prit la parole pour s'opposer à cette proposition, et demanda à l'assemblée de commune de refuser d'entrer en matière. A une très forte majorité, les citoyens de Sigriswil ont décidé de ne pas associer leurs concitoyennes à la vie politique locale.

Bôle: coup de théâtre
Dépôt d'une liste socialiste

LA MUSIQUE OUVRIÈRE

Vendredi 3 mai 1968, de 17 h. 30 à 2 h. du matin
Samedi 4 mai 1968, de 9 h. 30 à 2 h. du matin

LA PERSÉVÉRANTE

ouvre les portes de sa

Formidable marché aux puces

(mobilier, radios, machines à laver, machines à coudre, vélos, habits, chaussures, livres, etc., etc.)

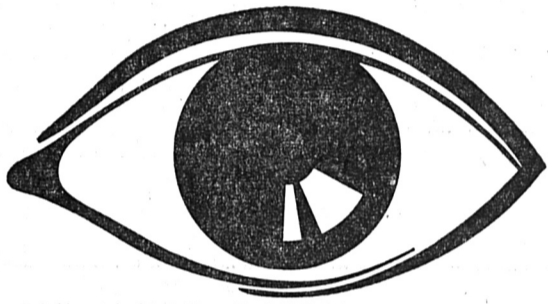
GRANDE VENTETrois guinguettes, poulets rôtis, pizzas, raclettes
BAR DES AMISExposition de camping - Dégustation et vente
de vins (complétez votre cave)Cigarettes - Tombola - Ambiance du tonnerre -
DANSE - Entrée libre

Se recommande: le comité d'organisation

DÈS LUNDI 6 MAI 1968

18 h. 30

3 MATCHES PAR SOIR

Championnat ACFAAssociation des clubs
de football amateurs
de La Chaux-de-FondsSTADE
DES
ÉPLATURES

Société neuchâteloise de science économique

Ce soir, à 17 h.

Salle des séances de la Chambre suisse de
l'horlogerie, 3^e étage
La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 65Conférence publique de
M. François ASCHINGER
conseiller économique de la Société de Banque
Suisse, à Zurich**L'avenir
du système monétaire
international**Entrée, pour les non-membres: Fr. 2.—
(Etudiants: Fr. 1.—)

ÉTAT CIVIL DU LOCLE

29 avril 1968

Promesses de mariage

Santomaso Mario-Guido, ouvrier spécia-
lisé, et Migliorini Maria-Rosa,
Prado José, garçon de cuisine, et Barbel-
to Josefina.

Mariage

Pareja Juan, fondeur, et de Murali Maria-
Theresia.

Décès

Orsat née Sandoz Bluet-Alice, mén-
gère, née le 28 septembre 1911, épouse de
Charles-Albert (La Chaux-du-Milieu).
Jaquier Firmin-Elle, ouvrier agricole, fils
de Charles-Henri et de Madeleine née Ri-
choz (Les Brenets).Grand choix
de fleurs
Gerbes
Plantes
CouronnesSERRE 81
Tél (039) 2 12 31

POMPES FUNEBRES Tél (039) 5 43 64

ARNOLD WÄLTIAv Léopold-Robert 70 Jour et nuit
Cercueils - Formalités - Transports
Prix modérés

Nous cherchons

**REPRÉSENTANT
RÉGIONAL**pour la vente de tex-
tiles à des particu-
liers. — L'entreprise,
établie de longue
date, vous garantira
une mise au courant
approfondie et un
appui permanent dans
votre travail. Gain
élevé.Offres manuscrites
sous chiffre ofa 7432 N
Orell Füssli S. A.,
3000 Berne.**Soutenez les
annonceurs
de votre
journal !**VILLE DE
LA CHAUX-DE-FONDS

MISE EN SOUMISSION

**Construction du groupe
scolaire des Mélézes**Les entreprises et maîtres d'état dé-
sirent obtenir une formule de soumis-
sion concernant la construction de ce
groupe scolaire sont priés de s'ins-
crire auprès du secrétariat des Tra-
vaux publics, rue du Marché 18, au
1^{er} étage, jusqu'au lundi 6 mai 1968.
Les travaux suivants sont mis en sou-
mission:Terrassements, maçonnerie et béton
armé, couverture et étanchéité, fer-
blanterie, chauffage central, menui-
serie intérieure et extérieure, pla-
fonds bois et pavatex, carrelages,
sols plastique, parquets, serrurerie,
stores, vitrerie, plâtrerie et peinture.
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

Abonnez-vous à notre journal

SALLE DE SPECTACLES
SAINT-IMIEREXPOSITION DE
papillons

suisses et exotiques

Collections appartenant
au Musée municipal

DU 3 AU 12 MAI 1968

OUVERTURE: semaine, 19 à 21 h.;
dimanche, 10 à 12 h. et 14 à 18 h.

Entrée libre

SAMEDI 4 MAI 1968, A 16 H.
A LA SALLE COMMUNALE (Cinéma Plaza)
LA CHAUX-DE-FONDS**Assemblée
publique**

organisée par le Parti socialiste

L'hospitalisation ▶**Gérald PETITHUGUENIN,**
conseiller communal**L'assurance maladie** ▶**Roger DUVOISIN,**
président de la Fédéra-
tion neuchâteloise des
caisses de secours mu-
tuelles**Vers la septième
revision de l'AVS** ▶**André SANDOZ,**
président de la ville de
La Chaux-de-Fonds

BULLETIN

Cogestion

Une nouvelle, diffusée à fin avril, nous apprenait que plusieurs fédérations syndicales avaient créé, il y a une année, un groupe de travail pour étudier le droit de cogestion des travailleurs dans les entreprises. La même information, dans le service de langue allemande de l'ATS précisait qu'il s'agissait d'un groupe formé par des membres de divers syndicats, (FOMH, Typographia, FCTA, Syndicats chrétiens nationaux, syndicats évangéliques). Finalement, nous avons découvert dans un quotidien zurichois qu'il s'agit d'un groupement pour lequel le président de la Typographia de Zurich et le président de l'Union des syndicats chrétiens du canton de Zurich ont signé le communiqué qui a fait le tour de la presse. Il s'agit donc d'une action limitée au plan zurichois. Il est pourtant intéressant en raison de la collaboration de militants de syndicats fidèles au pluralisme syndical avec des militants de syndicats affiliés à cette Union syndicale suisse qui est désireuse depuis toujours, de réaliser l'unité syndicale. Au surplus, la proposition d'introduire la cogestion en Suisse est adressée également aux partis progressistes ce qui peut avoir une signification politique assez large dans le canton de Zurich puisque le Parti du travail y est très faible. Envisage-t-on une alliance de caractère centriste-gauche? Quelle importance le groupe zurichois a-t-il? Populaisera-t-il cette revendication qui n'est pas admise par de nombreux syndicats? Si c'est le cas, il conviendrait alors de sortir de la glacière les projets de communauté professionnelle et d'épargne négociée qui sont aussi des éléments d'une collaboration au niveau de la profession organisée.

On croit volontiers au printemps que l'arrivée de la première hirondelle signifie que l'hiver est fini. Les retours du froid et de la neige se chargent en général de nous prouver le contraire, mais le printemps finit pourtant par triompher. Espérons qu'il en ira de même pour la cogestion et les autres mesures d'émancipation du salarié.

CHARLES-F. POCHON.

TRAFIC PASSAGERS DES CFF

Les voyageurs transportés par les CFF en mars 1968 ont été au nombre de 19,1 millions. Comparativement au mois correspondant de 1967, le recul est de 3,5%. Il touche tous les secteurs.

AVENIR ☆ RÉALITÉS ☆ AVENIR ☆ RÉALITÉS ☆ AVENIR

F 111

Les Etats-Unis ont peut-être leur affaire Mirage. Une étude de L'«Expansion» indique en effet: «L'histoire de cet avion construit par General Dynamics est significative de l'importance prise dans certains secteurs de l'industrie américaine par les commandes militaires, et des débats tumultueux qui se déroulent autour de celle-ci.»

BNS: RÉFÉRENDUM

Le Parti libéral-socialiste suisse, défenseur des idées de la monnaie franche, organise chaque année une collecte dédiée à la mémoire de son théoricien Silvio Gsell. La collecte de 1968 est consacrée à la lutte pour une meilleure loi sur la Banque Nationale ce qui signifiera probablement, le lancement d'un référendum contre la loi dont le projet est encore à l'étude. C'est ce qui ressort d'une circulaire du mois de mars signée par le président de ce parti.

ORDINATEURS ET UNIVERSITÉS

Plusieurs universités des Etats-Unis ont constitué un Conseil des archives de données sur les sciences humaines (Council of social science data archives). La prochaine réunion de ce conseil, en juin, sera consacrée aux méthodes d'emploi des archives pour l'étude des problèmes d'intérêt public tels que la planification urbaine, les désordres civils, les prévisions relatives à l'économie nationale et l'éducation populaire.

Le but est de rechercher la meilleure utilisation possible des ordinateurs et des archives au profit de ceux qui sont appelés à établir les plans.

1918-1968: CNA

La Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accident vient de fêter le cinquantième anniversaire de sa fondation. Elle a publié à cette occasion un beau volume commémoratif. Citons ce passage du chapitre intitulé «Les difficultés des premières décennies»:

Tendances de l'économie neuchâteloise

Diverses tendances méritent d'être plus particulièrement mentionnées. Ainsi, on peut relever l'accentuation du mouvement d'urbanisation du canton, les trois villes de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle réunissant désormais 68% de la population du canton. Toutefois, les petites communes du littoral, proches de Neuchâtel, ont enregistré 60% de l'accroissement du nombre des habitants entre 1966 et 1967 dans le canton.

Il est également intéressant de relever que 15% de la population active du canton change chaque jour de commune pour se rendre à son lieu de travail (migrants quotidiens). Les taux de migration sont particulièrement élevés dans le district de Boudry, dans le Val-de-Ruz et dans le Val-de-Travers. Grâce à son niveau d'industrialisation, le canton de Neuchâtel enregistre un solde actif de plus de 500 travailleurs sur le bilan des migrations intercantionales. Les frontaliers ne figurent pas dans ces chiffres et l'on peut estimer à plus de mille le nombre des ressortissants français qui passent chaque jour la frontière pour venir travailler dans le canton.

L'Office économique a toujours attaché beaucoup d'importance à l'activité des entreprises industrielles à caractère de fabriques. Le personnel occupé dans le canton représente 4% des effectifs recensés en Suisse. En 1965, on pouvait estimer que 39% du total des personnes actives se rendaient dans des fabriques. Il apparaît également que l'expansion de l'industrie n'aurait pas été réalisable sans l'apport des travailleurs étrangers qui représentent désormais plus de 33% du personnel total (1956: 9%). La proportion des étrangers change selon les branches d'activité. Elle varie entre 67% dans l'habillement et 14% dans les arts graphiques. L'horlogerie compte en moyenne 25% d'ouvriers étrangers, l'industrie des machines 45% et la métallurgie 49%. Une tendance à la concentration des activités

industrielles semble se manifester dans le Jura neuchâtelois, de même que dans le Val-de-Travers. A La Chaux-de-Fonds, 76% du personnel de fabriques dépend de l'horlogerie, contre 16% à Neuchâtel. Si La Chaux-de-Fonds peut revendiquer 52% de l'accroissement des effectifs horlogers au cours de ces dix dernières années, par contre Neuchâtel enregistre 40% de l'augmentation des effectifs non horlogers.

Les dépenses consacrées annuellement à la construction industrielle ont passé de 21 millions en 1956 à 173 millions en 1965. Ainsi, le canton de Neuchâtel a connu, au cours de cette période, une activité supérieure à la moyenne suisse.

Le tonnage des marchandises transportées par chemin de fer, en direction ou à partir du canton, a augmenté de 30% en l'espace de dix ans. Quant à la consommation d'électricité, elle a passé de 225 millions de kWh. en 1956 à 351 millions de kWh. en 1965.

Dans l'ensemble, l'Office économique estime que l'économie neuchâteloise a connu une expansion soutenue depuis 1945. Le développement industriel du canton s'est poursuivi à un rythme semblable à celui de la Suisse et les efforts entrepris pour diversifier et accroître le potentiel de production neuchâtelois ont donné des résultats remarquables. Le bilan se présente d'une manière positive.

Au point de vue de l'équilibre régional, différents signes laissent apparaître, à partir de ces dernières années un développement plus marqué sur le littoral que dans les Montagnes neuchâteloises ou dans les vallées. Les mouvements de la population suisse confirment cette évolution, et les perspectives démographiques pourront jouer un certain rôle lors de nouvelles implantations industrielles. L'assimilation des travailleurs étrangers revêt, de ce fait, une grande importance pour les villes du Jura neuchâtelois et pour

le Val-de-Travers, politique qui sera favorisée par l'encouragement à la construction de logements.

Le développement économique du canton et de certains districts en particulier dépend de l'initiative de ses habitants, ainsi que des efforts de restructuration et d'adaptation des en-

treprises qui y sont installées. Ces problèmes réclament la plus grande attention au moment où les communes doivent faire face à un accroissement continu de leurs charges et à des investissements élevés.

«Economie et Réalités neuchâteloises», N° 10 avril 1968.

Tableau résumé des principales activités de l'Office économique cantonal neuchâtelois

Examen périodique de la situation économique et analyse comparée des facteurs d'expansion en Suisse et dans les cantons industrialisés.

Prévisions sur l'évolution de la production et de l'emploi dans les diverses industries neuchâteloises: horlogerie, métallurgie, machines, électrotechnique, papier, bois, alimentation.

Défense de la position du canton sur le plan économique: intégration, concentrations, concurrence.

Propagande en faveur du développement industriel du canton.

Plan de développement industriel du canton articulé sur l'aménagement du territoire avec indications concernant les possibilités d'établissement dans les diverses communes neuchâteloises. Inventaire détaillé des conditions offertes dans chaque commune: zones, terrains, locaux industriels, logements, fiscalité, main-d'œuvre, énergie, communications.

Fichier des entreprises industrielles neuchâteloises: adresses de fabricants, programmes de fabrication, vente et exportation. Répertoire de la production neuchâteloise.

Recherches destinées à favoriser l'expansion industrielle, prospection d'activités complémentaires. Reconversions.

Aide technique et commerciale en faveur des entreprises neuchâteloises. Expertises.

Placement de travaux à façon, de licences de fabrication auprès d'entreprises neuchâteloises.

Etudes et analyses sommaires de débouchés.

Prospection de foires industrielles suisses et étrangères.

Service de documentation technique, économique et statistique.

Démarches auprès des autorités fédérales et cantonales. Interventions auprès des instituts, des associations ou groupements économiques suisses ou étrangers. Exécution de tous mandats.

Secrétariats divers et service de presse.

Statistique cantonale. Communication de tous renseignements statistiques concernant le canton; recherches et études sur des problèmes particuliers.

(«Economies et réalités neuchâteloises», avril 1968.)

L'extension de la culture n'est pas une solution

Les céréales panifiables dans la «zone excédentaire»

Lu dans le bulletin édité par l'Union des meuniers suisses:

Parmi les mesures que le Conseil fédéral a prises pour diminuer la production laitière, on s'est demandé si l'on parviendrait peut-être à freiner la production laitière en accroissant la culture des champs. D'une manière tout à fait générale, on peut attendre de la culture des champs une contribution importante à l'allègement du secteur laitier, affirma le Conseil fédéral. Les dépenses considérables de la Confédération, est-il écrit dans le

message aux Chambres fédérales, sont justifiées surtout par les efforts déployés en vue d'une orientation raisonnable de la production, outre les bienfaits qu'en retirent les mesures de prévoyance pour l'économie de guerre.

Le Conseil fédéral estime qu'une extension sensible des terres cultivées d'aujourd'hui 250 000 ha. serait souhaitable dans l'intérêt d'une diminution de la production laitière. Mais si l'on examine la question dans son ensemble, il n'est pas opportun de vouloir forcer un secteur de la production

dans lequel les conditions naturelles qui sont les nôtres ainsi que notre situation concurrentielle par rapport à l'étranger sont en général plus défavorables que pour l'élevage du bétail. Il ne saurait de toute façon pas être question d'augmenter une fois encore les prix des produits de la culture des champs, car précisément dans ce domaine les différences de prix comparativement à ceux de l'étranger sont beaucoup plus fortes que pour l'économie animale. Le Conseil fédéral explique en outre ce qui suit dans son message du 7 février 1968:

«En ce qui concerne les différentes cultures, il importe de constater qu'il n'est pas possible d'encourager encore davantage la culture des céréales panifiables, du colza, des pommes de terre et des betteraves sucrières, la production actuelle occasionnant déjà d'importantes dépenses à la Confédération. En outre, le taux de l'autoapprovisionnement en céréales panifiables est à ce point élevé qu'il n'est plus guère possible d'aller au-delà en raison de la nécessité de compléter la production indigène par des variétés étrangères. De plus, il est probable

que des efforts particuliers devront être faits afin d'empêcher que les surfaces actuelles consacrées à la culture des pommes de terre ne diminuent encore.

» En revanche il serait tout à fait concevable d'encourager la culture des céréales fourragères. Une extension quelque peu importante, de 10 000 ha. par exemple, ne pourrait toutefois être réalisée que si les primes de culture versées en plaine, à savoir 400 fr. (450 fr. pour le maïs) par hectare, étaient relevées de 100 fr. ou plus. Il faudrait alors compter avec des dépenses supplémentaires à peu près égales aux économies réalisées dans le secteur laitier grâce à la réduction de l'effectif des vaches, qui résulteraient de l'extension des cultures.»

Il est évident que la superficie arable ne devrait pas diminuer au-dessous d'une juste limite. Pour les raisons indiquées ci-dessus, le Conseil fédéral affirme pour terminer qu'il ne serait «... ni opportun ni possible d'intensifier les mesures spécifiques visant à encourager la culture des champs pour pallier les difficultés rencontrées dans le secteur laitier.»

Pologne: Plan perspectif

Le plan perspectif de développement de la science et de la technique d'ici à l'année 1985 a été analysé à une session commune du présidium du Comité de la science et de la technique et de l'Académie polonaise des sciences. Ouvrant la session, le vice-premier ministre, Eugeniusz Szyr, a souligné l'importance des travaux sur le plan perspectif de développement de la science et de la technique où il a été largement tenu compte de l'interdépendance des problèmes sociaux, économiques et techniques. Le projet du plan perspectif de développement de la science et de la technique en Pologne est le résultat des travaux de plusieurs années des spécialistes du Comité de la science et de la technique, de l'Académie polonaise des sciences, des écoles supérieures, des instituts et de l'industrie. On prévoit qu'en 1985 la Pologne devrait atteindre dans les différents domaines un niveau égal à celui des pays européens développés.

La priorité a été donnée aux recherches et aux travaux de développement dans le domaine de la chimie

industrielle et surtout de la pétrochimie et de la chimie des fibres artificielles. Les recherches du domaine du génie chimique industriel auront une grande importance. De plus, les industries mécanique et électrotechnique se placeront en tête de file avec la chimie.

Parmi les orientations particulièrement importantes, on mentionne dans le plan de l'électronique l'automatisation complexe des processus de production, l'utilisation de machines et de méthodes mathématiques dans l'organisation des processus de production et dans la gestion, ainsi que dans la biologie et les domaines similaires de la science. Il faut aussi souligner que le plan place un grand accent sur les sciences humaines. Les recherches et les études dans ce domaine constituent en effet le point de départ pour la détermination des besoins futurs de la population et pour l'élaboration des pronostics du développement économique, social et culturel.

(«Revue de l'Economie polonaise».)

PROGRAMMES



RADIO

Jeudi 2 mai 1968

SOTTENS. — 16.00 Inf. 16.05 Rendez-vous de seize heures. 17.00 Inf. 17.05 Actualités universitaires. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.05 Micro dans la vie. 18.35 Revue de presse. 18.45 Sports. 18.55 Roulez sur l'or! 19.00 Miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants! 19.35 La Suisse de A jusqu'à Z. 20.00 Magazine 68. 20.20 Micro sur scène. 21.10 Figures oubliées de l'histoire suisse. 21.40 «L'Interview», pièce. 22.10 Des cordes et des couleurs. 22.30 Inf. 22.35 Médecine. 23.00 Ouvert la nuit. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Mus. pour la Suisse. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Disques. 20.20 Inf. locales. 20.30 Masques et mus. 21.15 Sauve qui peut! 22.00 Chasseurs de sons. 22.30 Jeux du jazz.

BEROMUNSTER. — Inf. à 16.00, 23.25. 16.05 Exposé. 16.30 Thé-dansant. 17.20 Pour les jeunes. 18.00 Inf. 18.15 Radio-jeunesse. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Concert récréatif. 20.30 Opérettes. 21.00 Solistes américains. 21.30 Pilote du Mirage. 22.15 Inf. 22.25 Jazz.

Vendredi 3 mai 1968

SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 6.30 et 7.45 Roulez sur l'or! 7.15 Miroir-première. 8.00 et 9.00 Inf. 9.05 Pages de Saint-Saëns. 9.15 Radioscolaire. 9.45 Page de Saint-Saëns. 10.00 Inf. 10.05 Page de Saint-Saëns. 10.15 Radioscolaire. 10.45 Page de Saint-Saëns. 11.00 Inf. 11.05 Emis. com. 12.00 Inf. 12.05 Carillon de midi. 12.15 Memento sportif. 12.35 10, 20, 50, 100! 12.45 Inf. 12.55 «Méditerranée», feuilleton. 13.05 Nouveautés des disques. 13.30 Mus. sans paroles. 14.00 Inf. 14.05 Chron. boursière. 14.15 Radioscolaire. 14.45 Pour les enfants sages. 15.00 Inf. 15.05 Concert.

Second programme de Sottens. — 12.00 Midi-mus. 14.00 Musik am Nachmittag.

BEROMUNSTER. — Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00. 6.10 Bonjour. 6.20

Mus. pop. 6.50 Méditation. 7.10 Auto-radio. 8.30 Concert. 9.00 Pays et gens. 10.05 Orch. symphon. 10.20 Radioscolaire. 10.50 Images. 11.05 Radio-orch. 12.00 Memento touristique. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Petits musées. 14.30 Mus. légère. 15.05 Conseil du médecin. 15.15 Disques.

TV ROMANDE

Jeudi 2 mai 1968

17.00 Entrez dans la ronde. 17.20 Für un-sere jungen Zuschauer. 18.10 Dossiers de l'histoire. 18.40 Bulletin. 19.50 Rendez-vous. 19.20 Trois petits tours. 19.25 «Les Secrets de la Mer Rouge», feuilleton. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.35 Continents sans visa. 22.10 «Une Baïle de trop», film. 22.30 Téléjournal.

Vendredi 3 mai 1968

14.00 Tennis: coupe Davis.

TV FRANÇAISE

Jeudi 2 mai 1968

1re chaîne. — 16.30 Jeux du jeudi. 18.50 Chemins de la vie. 19.20 Bonne nuit les petits! 19.25 Actualités régionales. 19.40 «Les Demoiselles de Suresnes», feuilleton. 20.00 Actualités. 20.30 Les Shadoks. 20.35 A vous de choisir. 20.35 Dossiers de l'écran. 20.40 «Plus dure sera la chute», film. 22.30 Dossiers de l'écran. 23.30 Actualités.

2e chaîne. — 18.15 Conservatoire des arts et métiers. 19.40 Actualités. 19.55 Sport actualité. 20.00 16 millions de jeunes. 20.35 A vous de choisir. 20.35 «Une Femme sans importance», film. 22.30 Gala de la chanson. 23.30 Actualités.

Vendredi 3 mai 1968

1re chaîne. — 12.30 Paris-Club. 13.00 Actualités. 15.05 TV scolaire.

2e chaîne. — 14.00 Conservatoire des arts et métiers.

CONVOICATIONS DU PARTI

BIENNE: Parti socialiste romand.

— Les membres du Parti socialiste romand de Bienne sont avisés que l'assemblée mensuelle de mai est supprimée, ceci en raison des manifestations du parti jurassien (27 avril) et du parti biennois (1^{er} mai). La prochaine assemblée mensuelle aura lieu le vendredi 7 juin.

CANTON DE GENÈVE

COMITÉ RIVE DROITE. — Lundi 6 mai, à 20 h. 30, au Café Bois-Gentil, rue E.-Pictet 36.

COMMISSION DE L'ENFANCE ET LOISIRS. — Jeudi 2 mai, à 20 h. 30, au secrétariat.

COMMISSION CULTURELLE. — Samedi 4 mai, 9 h. 30, au Café Brazil.

BUREAU DU COMITÉ DIRECTEUR. — Lundi 6 mai, à 18 h. 15, au secrétariat du PSG.

COMMISSION DE L'ENFANCE. — Lundi 6 mai, à 20 h. 30, au secrétariat du PSG.

RIVE-GAUCHE—PLAINPALAIS. — Assemblée générale, lundi 6 mai, à 20 h. 30, Terrasse, Longemalle 8.

COMMISSION SOCIALE. — Mardi 7 mai, à 20 h. 30, au Café Poids-Public, rue Saint-Joseph 27, à Carouge. A l'ordre du jour: problèmes de l'emploi.

COMMISSION ENSEIGNEMENT. — Mardi 7 mai, à 20 h. 30, Terrasse, Longemalle 8.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE. — Cette assemblée aura pour sujet les journées militaires, mercredi 8 mai, à 20 h. 30, Salle du Faubourg.

FEMMES SOCIALISTES. — Assemblée générale, jeudi 9 mai, à 20 h. 30, Terrasse, Longemalle 8.

CANTON DE NEUCHÂTEL

LA CHAUX-DE-FONDS: Groupe de couture. — Réunion jeudi 2 mai, à 14 h. 30, à la Maison du Peuple.

CANTON DE VAUD

CONGRÈS ORDINAIRE DU PSV. — Le congrès ordinaire aura lieu le samedi 4 mai, à 14 h., au Buffet de la Gare de Lausanne (salle des XXII Cantons). Ordre du jour statutaire. Tous les militants du PSV peuvent assister à ce congrès.

CULLY. — Notre section organise son traditionnel bal du muguet, le samedi 4 mai 1968. Celui-ci sera conduit par l'excellent orchestre «Géo Rythm», de quatre musiciens. A la buvette, vins de premier choix. Invitation cordiale à tous les militants socialistes, ainsi qu'à leurs amis et connaissances.

Section socialiste de Cully.

Cyclisme

Toujours Altig

Classement de la septième étape, Valence-Benidorm (144 km.): 1. Peffgen (Alle), 3 h. 45'36"; 2. Momene (Esp); 3. Canet (Esp); 4. Etter (Fr); 5. Farisoto (It); 6. Den Hartog (Hol), tous même temps.

Classement général: 1. Altig (All), 24 h. 59'04"; 2. Wright (GB), à 26"; 3. Janssen (Hol), à 41"; 4. Momene (Esp), à 46"; 5. De Pra (It), à 55"; 6. Van de Kerkhove (Bel), à 1'15".

ATHLÉTISME. — A Bâle, hier, Hansruedi Widmer (Pratteln) a couru le 300 m. dans l'excellent temps de 33"6, meilleure performance suisse de la saison.

— Maintenant, dit don Miguel en rendant le verre vide, ou à peu près, à sa cousine, le vieux José est-il ici?

— Oui.

— Bon; éveillez-le et dis-lui de venir.

La jeune femme se préparait à obéir, son cousin la retint.

— Un moment, lui dit-il, faisons plusieurs choses à la fois afin de gagner du temps: où y a-t-il du papier et un écritoire?

— Dans ce cabinet, répondit-elle en lui indiquant celui contigu au salon.

— Alors, va réveiller José.

Don Miguel entra dans le cabinet, prit une bougie sur un piedouche et passa dans une autre pièce qui était la chambre à coucher de sa cousine, et de cette pièce dans un charmant retrait servant de cabinet de toilette, salissant les porcelaines et les cristaux avec le sang et la boue dont il était couvert.

— Viva Dios! s'écria-t-il en se regardant dans un miroir tandis qu'il se lavait les mains, si Aurora me voyait ainsi, elle croirait que je suis fraîchement échappé de l'enfer! et avec les courses qu'elle sait faire quand je veux lui dérober un baiser et qu'elle est fâchée, elle serait capable de se sauver jusqu'à la Pampa! Bon! continua-t-il en essuyant ses mains à une fine serviette de toile de tucuman, la bouteille de vin entamée pour Luis est là, j'en boirai aussi, pour que le diable enlève Rosas, que don Luis soit promptement guéri, et que Aurora consente demain à faire ce que je lui dirai.

Tout en parlant ainsi il but quelques verres de

D'UN SPORT A L'AUTRE

D'UN SPORT A L'AUTRE

D'UN SPORT A L'AUTRE

Football

La Chaux-de-Fonds: La voilà cette victoire

LA CHAUX-DE-FONDS—BELLINZONE, 3-0 (1-0). — Buts: Clerc (12'), Zappella (69'), Jeandupeux (75'). — 1900 spectateurs. — Arbitre: M. Boller, Bottmingen.

La Chaux-de-Fonds: Eichmann; Voisard, Burri, Fankhauser, Keller; Droz, Silvart; Brossard, Zappella, Clerc, Jeandupeux.

Bellinzona: Rossini; Ghilardi (Genazzi), de Prati, Bionda, Paglia; Sangiorgio, Guidotti; Rebozzi, Benkoe, Tagli, Capoferrri.

A l'aller, La Chaux-de-Fonds avait déjà battu Bellinzona (2-0). Hier soir, ce même Bellinzona, qui avait battu Grasshoppers dimanche, n'a rien pu faire, contre les Chaux-de-Fonniens, animés d'un désir de vaincre.

Cette victoire, la première depuis des mois, enlève un grand souci. Et La Chaux-de-Fonds, cette année encore restera en ligue nationale A.

Ce 3 à 0 ne se discute pas. Il aurait même été de 5 à 0, voire de 6 à 0, que personne n'aurait rien trouvé à redire. Léo Eichmann n'eut pratiquement rien à faire. Son seul travail fut de récupérer les balles considérées comme perdues. La Chaux-de-Fonds, en effet, a dominé cette rencontre de bout en bout. Sa rapidité, son rythme de jeu ont même surpris les Tessinois qui furent obligés de jouer avec sept défenseurs. Dans ces conditions, les Chaux-de-Fonniens n'eurent jamais leur cage en danger.

C'est un premier but chanceux de Clerc qui a redonné un peu d'espoir aux Chaux-de-Fonniens. Mais dès que Zappella eut inscrit le deuxième, les hommes de Vincent démontrèrent un jeu plus offensif. Sans gêne, on se mit à faire des déviations de balle devant les seize mètres tessinois. Avec un peu plus de culot, Jeandupeux, Clerc ou Zappella auraient encore pu inscrire deux ou trois buts de plus.

Pour son cran et sa volonté de vaincre, on peut donner un 10 à toute l'équipe. Cependant, le meilleur fut sans conteste Brossard qui, bien que replié comme troisième demi, apporta une aide importante aux trois attaquants de pointe: Zappella, Jeandupeux et Clerc. Et la révélation fut le réserviste Droz qui a fait sa pre-

mière apparition cette saison. Il a fait oublier tous ceux qui avaient occupé auparavant ce poste de demi gauche et, sans gêne, il s'est imposé. Avec ce soutien, Silvart s'est nettement repris et, au fil des minutes, il ne cessa de reprendre la confiance

qu'il avait perdue, faisant montre de ses meilleures qualités.

Vainqueur de Bellinzona, La Chaux-de-Fonds est délivrée de tout complexe. Elle est capable de réussir une grande surprise samedi soir, à Bâle.

Raymond DÉRUNS.

Lausanne vaut Naples

LAUSANNE—NAPOLI, 1-1 (0-1). — Stade olympique de la Pontaise. — 10 000 spectateurs. — Arbitre: M. Desplands.

Lausanne: Schneider; Delay, Tacchella, Armbruster, Hertig; Durr, Bosson; Chapuisat, Hosp, Vuilleumier, Kerkhoffs.

Napoli: Zoff; Nardin, Pogliana, Stenti, Zurlini; Montefusco, Cane; Juliano, Orlando, Altafini, Barison.

Buts et incidents: A la 43^e minute, un peu contre le cours du jeu, Barison s'échappe sur son aile gauche et, à la suite d'un sprint effréné, marque d'un tir puissant dans le coin gauche. En seconde mi-temps, les équipes procèdent à différents changements. C'est ainsi que Anderegg et Blumer entrent pour Schneider et Delay, alors que chez les visiteurs Zoff, Zurlini, Cane et Juliano sont remplacés par Cuman, Bianchi, Giraldo et Bostaves. A la 57^e minute, Hosp, de 20 mètres, place un tir puissant dans la lucarne gauche et c'est 1-1. Le même joueur, quatre minutes plus tard, à la suite d'un choc malheureux avec Nardin, doit quitter le terrain et il est remplacé par Kayse.

Agréable nocturne et résultat en gros équitable, malgré des tirs de Chapuisat et de Durr sur le cadre des buts italiens. Côté lausannois, on se réjouit du bon rendement du tandem Bosson-Durr, certes un peu tardif, et des bons débuts du gardien Anderegg dans les buts. Une seule ombre au tableau: la blessure de Hosp, très travailleur aujourd'hui, blessure que l'on espère sans conséquence.

Chez les visiteurs, chaudement encouragés par une importante cohorte de supporters, parfois même à coups de bouteilles, le jugement est diffi-

cile à établir, car, en dépit des déclarations de leur entraîneur, l'équipe doit avoir assez nettement joué en dessous de ses possibilités, surtout quand on sait qu'elle occupe actuellement la deuxième place du championnat d'Italie. Il est certain que le match de dimanche contre l'Inter n'aura pas incité ces joueurs à donner leur maximum.

Dès lors, le match, sans être ennuyeux, ne fut guère enthousiasmant, et sans l'ambiance toute italienne nul doute que cette rencontre serait vite devenue monotone.

Jean-Marc Lambercy.

Tout savoir sur le football

● A Cardiff, Hambourg a battu Cardiff City par 3-2 et il s'est qualifié pour la première fois pour la finale de la coupe d'Europe des vainqueurs de coupe.

● A Milan, devant 80 000 spectateurs, Milan a pris une sérieuse option sur sa qualification pour la finale de la coupe des vainqueurs de coupe en battant Bayern Munich par 2-0. Le match retour aura lieu le 8 mai.

● Le F.-C. Dundee, tombeur de Zurich au tour précédent, et Leeds United ont fait match nul, 1-1, en match aller comptant pour les demi-finales de la coupe des villes de foire.

● A Bordeaux, en match à rejouer des demi-finales de la coupe de France, Saint-Etienne a battu Angoulême (deuxième division) par 2-1. Les Stéphanois rencontreront Bordeaux en finale le 12 mai prochain.

● Championnat suisse de première ligue, groupe romand: Fontainemelon, malgré un excellent match, a dû partager les points, 1-1, avec Cantonal.

Hockey sur glace La Chaux-de-Fonds et Zurich se sont renforcés

Maintenant que la date limite des transferts est passée (30 avril), faisons calmement le point de cette «valse» qui aura donné pas mal de soucis aux dirigeants de club.

Une première constatation s'impose: La Chaux-de-Fonds et Zurich se sont renforcés. Ils ont réussi les plus grands transferts. Le H.-C. La Chaux-de-Fonds paraît ainsi bien armé pour défendre son titre national et, en même temps, s'engager dans la coupe d'Europe des clubs champions, compétition dans laquelle Gaston Pelletier pourra jouer.

Certes, La Chaux-de-Fonds perd Diethelm, qui retourne à Berne, et Renaud. Mais les arrivées sont nombreuses. Pelletier a découvert des jeunes dans la région et, de plus, il pourra disposer de quatre grands renforts: Brun, Kunzi, Casaulta et surtout l'international Gaston Furrer. Un vœu de Pelletier pourra être réalisé: il formera trois blocs de cinq, c'est-à-dire trois lignes d'arrière et trois lignes d'attaque.

Quant à Zurich, il a engagé Eggen-

dorfer (Davos), le gardien Darbellay (Viège) et surtout trois attaquants des Grasshoppers: Keller, Binder et Weber.

Genève-Servette a perdu Piller (qui retourne à Villars). Avec la venue du Canadien Laurendau, on va pratiquer la politique des jeunes. Davos s'est séparé de son entraîneur Sobotkiewicz. On parle d'un autre Tchèque, Pinter, mais rien n'est fait. Mais Davos s'est affaibli en perdant Casaulta, Torriani, Diethelm et Eggen-dorfer.

Le nouveau venu Sierre pourra disposer du gardien Berthoud (qui purgait une délai d'attente). Ses départs sont largement compensés par l'arrivée des meilleurs joueurs de Montana.

Langnau comme Kloten sont restés sur leur position. Mais le départ de l'entraîneur Bazzi pourrait bien jouer un rôle néfaste aux Bernois. Enfin, Viège paraît avoir fait les plus mauvaises affaires. Il a perdu Salzmann, Darbellay, Gaston Furrer et son frère maintenant est indéfini. Peu d'arrivées qui ne compensent pas les départs.

Lausanne, Young-Sprinters, Lugano et Berne sont candidats

Pour la ligue B, d'emblée quatre clubs vont se poser comme candidats à l'ascension avec les transferts qu'ils ont effectués.

Lausanne comptera désormais sur Descombaz et Tarchini (Genève), Burger (Thoune) et Roland Bernasconi (Lugano). Young-Sprinters s'est renforcé avec Chevalley, Renaud, Hofer (Zurich) et Schmidt (Arosa). Berne a récupéré Diethelm, alors que Muller et Zurbriggen sont de retour d'un stage au Canada. C'est important.

Quant à Lugano, il pourra compter sur Zimmermann (Bienne), Baldi (Ambri). Voilà, à notre avis, les quatre meilleures formations de ligue B, qui auront comme outsiders d'une part Sion (qui pourra compter avec Salzmann) et d'autre part Ambri-Piotta.

Raymond DÉRUNS.

LA MAS-HORCA

ROMAN DE GUSTAVE AIMARD

9

Doña Hermosa entra en ce moment, portant sur un plateau de porcelaine, une coupe de cristal pleine de vin de Bordeaux sucré.

— Oh! ma charmante cousine, s'écria gaiement don Miguel, les dieux auraient congédié Hébé, et ils t'auraient chargée de leur verser l'ambrosie, s'ils t'avaient vue, comme je te vois en ce moment; prends, Luis, un peu de vin te ranimera en attendant la venue du médecin.

Et pendant qu'il soutenait la tête de son ami, et lui faisait boire le vin sucré, doña Hermosa put, pour la première fois, examiner le jeune homme dont la pâleur et l'air souffrant de son visage lui donnaient un je ne sais quoi de plus sympathique, de plus viril et de plus noble; les yeux de la jeune femme se fixèrent en même temps sur les deux hommes dont l'apparence était moins que rassurante, tant ils étaient couverts de sang et de boue de la tête aux pieds.

— Bien, José, vous voyez ici en dona Hermosa et en moi, une fille et un neveu du colonel, et là, sur ce sofa, une veuve du général Belgrano, qui, en ce moment, ont besoin de vos services.

— Señor, je ne puis offrir plus que ma vie, elle appartient à ceux qui ont dans les veines du sang de mon colonel et de mon général.

— Je le crois, José, mais ce n'est pas seulement du courage qu'il nous faut, c'est aussi la prudence, et surtout du silence.

— C'est bien, señor.

— Je ne vous en dirai pas davantage, José, je sais que vous avez un cœur honnête, que vous êtes brave et surtout patriote.

— Oui, señor, vieux patriote, dit le soldat en relevant la tête avec un certain orgueil.

— Bien, continua don Miguel: allez maintenant et, sans éveiller aucun domestique, sellez un des chevaux de la voiture, conduisez-le à la porte avec le moins de bruit possible, armez-vous et revenez.

Le vétérinaire mit sa main à la tempe droite, comme s'il se trouvait devant son général, et faisant demi-tour, il alla exécuter les ordres qu'il avait reçus.

Cinq minutes plus tard, on entendit résonner les fers du cheval, la porte de la maison tourna sur ses gonds, et presque aussitôt le vétérinaire, couvert de son poncho, entra dans le salon.

— Savez-vous, José, lui demanda don Miguel, où se trouve la maison du docteur Parceval?

— Derrière San Juan?

— Aux environs.

— Oui, señor.

(A suivre)

La Chaux-de-Fonds

Le marché aux puces de la Persévérante

Objectif 40 000 fr., c'est sous ce titre bien précis, que la Persévérante a organisé un vaste ramassage de tous les objets superflus. Nos musiciens ont vidé des appartements, des chambres-hautes et des caves, de quoi remplir la grande salle du 2^e étage de la Maison du Peuple. Tout est à vendre à des prix incroyables de bon marché, vous y trouverez aussi bien un dé à coudre qu'un mobilier complet, un tire-bouchons ou de quoi mécaniser votre cuisine, des milliers de livres, des vêtements, des souliers qui vous permettront de partir à la conquête de nos crêtes jurassiennes et du Doubs.

Les portes s'ouvriront donc sur cette montagne d'occasions demain vendredi à 17 heures, vous pourrez fouiller à satiété puisque la fermeture se fera à 2 h. du matin, et que la fête continuera le samedi de 9 h. 30 à 2 h. du matin également. Pour reprendre des forces, calmer votre soif et votre appétit, vous aurez à disposition trois guinguettes et le bar des amis. Pour les perdre, vous prendrez part au bal dans une ambiance à côté de laquelle le tonnerre fait figure de petite bière.

E. M.

CARNET DU JOUR

Cinéma

RITZ: 20.30, «Que vienne la Nuit».
PLAZA: 20.30, «Nevada».
EDEN: 20.30, «Le Grand Dadaï».
CORSO: 20.30, «Un Homme pour l'Eternité».
SCALA: 20.30, «Je suis curieuse».

Divers

CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE: 17.00, «L'avenir du système monétaire international», conférence de M. François Aschinger.
MUSEE DES BEAUX-ARTS: exposition Evard.
THEATRE TRETEAUX D'ARLEQUIN: 20.15, spectacle poétique.

Pharmacie d'office

Pharmacie Centrale, Dr Nussbaumer, avenue Léopold-Robert 57
(Dès 22 h., appeler le No 11.)

COMMUNIQUÉS

L'AVENIR DU SYSTÈME MONÉTAIRE INTERNATIONAL — La Société neuchâteloise de science économique organise, pour le jeudi 2 mai 1968, à 17 h., à la salle des séances de la Chambre suisse de l'horlogerie, 3^e étage (avenue Léopold-Robert 65), une conférence de M. François Aschinger, conseiller économique de la Société de Banque Suisse à Zurich, sur ce sujet: «L'avenir du système monétaire international».

Les événements que nous venons de vivre ont mis en relief, une fois de plus, l'importance de la monnaie dans la vie économique.

Un lent processus a abouti sinon à remplacer du moins à compléter les systèmes monétaires nationaux par des dispositifs de caractère international. Mais la crise de la livre sterling et la situation problématique du dollar ont remis en question le principe même d'un système monétaire international. Qu'en sera-t-il dans l'avenir?

M. François Aschinger est un spécialiste particulièrement avisé de ce problème. Il saura en préciser les données essentielles.

Forum public. — L'Union rationaliste et la paroisse de l'Abellie se permettent de rappeler le forum public contradictoire qui aura lieu ce soir 2 mai, à la grande salle de l'Ancien-Stand, sur le sujet: «Jésus, fable ou réalité?». Ce forum sera présidé par M. Pierre Hirsch, professeur au Gymnase de notre ville. Les défenseurs des thèses en présence seront: pour l'Eglise réformée évangélique, M. Pierre Bonnard, professeur à la Faculté de théologie de l'Université de Lausanne, pour l'Union rationaliste, M. Guy Fau, membre du Comité d'études de l'Union rationaliste française. La conférence est gratuite.

AU TRIBUNAL DE POLICE. —

Sous la présidence de M. P.-A. Rognon, le tribunal a condamné:

J.-P. B., manoeuvre, à 15 jours d'emprisonnement et 70 fr. de frais, pour abus de confiance.

G. E., à Maiche, à 800 fr. d'amende et 25 fr. de frais, avec radiation de l'amende au casier judiciaire après un délai d'épreuve de deux ans, pour vol d'usage.

L. V., sommelier, à 8 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 3 ans et 20 fr. de frais, pour détournement d'objets mis sous main de justice.

H. R., manoeuvre, à 10 jours d'emprisonnement et 30 fr. de frais pour vol.

U. H., représentant-technicien, à un mois d'emprisonnement et 125 fr. de frais, par défaut, pour filouterie d'auberge, escroquerie, soustraction sans dessein d'enrichissement, faux dans les titres, ainsi qu'en vertu de la loi fédérale sur la taxe d'exemption du service militaire.

H. B., 1935, manoeuvre, à 10 jours d'emprisonnement moins 4 jours de préventive et 60 fr. de frais, pour filouterie d'auberge.

F. C., chauffeur, à 3 mois d'emprisonnement et 85 fr. de frais par défaut, pour violation d'une obligation d'entretien.

M. A., manoeuvre, à 2 mois d'emprisonnement et 85 fr. de frais, par défaut, pour escroquerie.

Le tribunal a révoqué le sursis accordé le 28 novembre dernier à G. M., manoeuvre, à Maiche, qui devra purger une peine de deux jours de prison et payer 15 fr. de frais.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Neuchâtel: Au Conseil général Les socialistes refusent les comptes 1967 et la gestion

L'ordre du jour de la dernière séance du Conseil général de Neuchâtel avant les élections communales du mois de mai était tel que le groupe socialiste s'est trouvé en désaccord avec les partis radical et libéral sur tous les points. Tout d'abord, en termes vifs, le Parti socialiste a refusé l'entrée en matière sur la gestion et les comptes de 1967. Il s'est ensuite opposé à la vente d'une parcelle de terrain dans la région du Mail; il a proposé de renvoyer à une commission la demande de crédit de 35 000 fr. comme subvention complémentaire au centre de loisirs, et de retourner au Conseil communal son rapport sur la création d'un théâtre en plein air au chemin de la Boine.

Si pour le groupe radical, le rapport de gestion et les comptes sont clairs et bien présentés, si les libéraux relèvent la grande sincérité de ces deux documents, le porte-parole du groupe socialiste, Rémy Alleman, a tenu un langage qui contrastait singulièrement avec la satisfaction affichée par les partis bourgeois.

Le président de la section du parti, après avoir relevé que la politique pratiquée manquait de vue d'ensemble, de perspective d'avenir et de simple clarté démocratique, a déclaré qu'en dépit des «avertissements répétés, la majorité de l'exécutif a per-

sisté dans sa politique à court terme, à préjugés partisans et surtout dans sa gestion désastreuse. Déjà dans ses projets concernant la voirie, le groupe socialiste avait fait appel au bon sens de l'exécutif, en vain, et la votation populaire lui avait donné raison. Dans l'aménagement des terrains gagnés sur le lac, trois d'entre nous ont pu se persuader, sur les actes officiels eux-mêmes, que l'équipe actuellement en place à l'exécutif avait mal fonctionné, qu'elle n'avait pas respecté les principes fondamentaux de notre vie publique, et notamment la collégialité de l'exécutif, et nous savons que nous nous trouvons maintenant placés, grâce à l'incompétence et au dynamisme myope de certains conseillers communaux, dans une situation qui peut entraîner pour la ville des dommages financiers graves. A force de parler de jeunesse, on est tombé dans la gaminerie. Tout cela suffirait à nous imposer de prendre distance d'une gestion qui porte atteinte au crédit de la ville.

Masquer le désarroi

Le porte-parole socialiste a poursuivi en notant que «les déficits actuels de nos comptes sont artificiellement diminués par un prélèvement de 800 000 fr. sur un compte de réserve qui doit pallier les fluctuations de

l'impôt. Notons que la justification formelle de ce prélèvement n'est pas remplie: les impôts n'ont jamais eu un rendement aussi élevé, et il est même supérieur aux prévisions. Nous ne pouvons voir dans cette pratique qu'une manœuvre politique de dernière heure, qui consiste à vider les réserves indispensables pour masquer le désarroi des responsables de cet état de fait. Nous avons toujours présumé que la loi fiscale communale était imprudente: nous voyons aujourd'hui le bien-fondé de cette appréciation, et ne pouvons donner notre accord aux manières détournées dont on tente de se tirer d'affaire. «Et Rémy Alleman concluait en espérant que les prochaines élections permettraient de changer substantiellement la composition de l'exécutif communal.

Pourront-ils se faire entendre?

Le Centre de loisirs bénéficie d'une subvention annuelle de 30 000 fr. L'Etat ayant renoncé à allouer de son côté un montant de 40 000 fr. à ce centre, la commune, bon gré mal gré, se voit contrainte de s'y substituer. Ce qui est gênant, ce n'est pas tellement le montant demandé (35 000 fr.), que l'absence d'une politique concertée concernant l'ensemble des institutions culturelles: centre de loisirs, mais aussi théâtre, musées, musique, cinéma, etc. Somme toute, M^{me} Lucette Favre (soc.), en proposant de renvoyer à une commission cette demande de subvention, souhaitait que ladite commission étudie ses problèmes de manière à ce que les deniers publics soient accordés en fonction d'une vue d'ensemble, et non au gré des demandes et des besoins. Cette opinion n'a pas été partagée par les porte-parole des partis bourgeois qui ont refusé le renvoi à une commission. Le crédit a été voté par l'ensemble du Conseil général.

Quant au théâtre en plein air, le Conseil communal demandait un crédit de 15 000 fr. pour les terrasses. Les experts consultés, disait le rapport de l'exécutif, se sont déclarés favorables. Ce n'est pas l'avis de l'officier de police qui a procédé à des mesures et qui concluait en disant que «nous pouvons admettre que l'endroit choisi pour un théâtre en plein air semble a priori trop bruyant, étant donné que selon le rapport de la commission, ce théâtre devrait être situé dans une zone de repos ou éventuellement dans une zone tranquille». Malgré cela, les conseillers généraux radicaux et libéraux ont voté l'arrêté, arguant qu'il n'était pas mauvais que les enfants doivent quelque peu forcer la voix pour se faire entendre...

Enfin, le Conseil général a voté une motion de Francis Houriet (soc.) demandant au Conseil communal d'étudier la possibilité d'opérer un préchauffage de l'eau à la piscine de Monruz de manière à en augmenter la période d'utilisation.

J.-P. GHELFI.

Le traversée de Saint-Aubin

Le Conseil fédéral a approuvé le projet général de la section de route nationale N° 5 — traversée de Saint-Aubin — et a autorisé le Service fédéral des routes et des digues à ouvrir au canton de Neuchâtel un crédit de programme de 29 millions de francs pour la section dont le projet a été approuvé. Pour une longueur de 1,5 km., le coût moyen par kilomètre s'élève à 19 millions de francs. Dans ces dépenses sont inclus les frais d'adaptation du réseau routier local et d'autres travaux d'adaptation.

Le projet approuvé remplace, en partie un projet qui avait déjà été approuvé par le Conseil fédéral en 1963. En procédant aux études de détail de la traversée de la localité de Saint-Aubin par tunnel, on s'est heurté à des difficultés géologiques telles que cette solution doit être abandonnée et qu'il faut choisir le tracé de la route à ciel ouvert.

Selon le programme à long terme pour la construction des routes nationales, les travaux préparatoires sur cette section doivent être entrepris en 1969.

CHÉZARD-SAINT-MARTIN: Refus d'appareillement. — Dans son assemblée réunie mardi soir, la section du Parti socialiste de Chézard-Saint-Martin a décidé de refuser l'appareillement qui lui était suggéré par le POP.

CHRONIQUE JURASSIENNE

A Moutier

A Moutier, le cortège du 1^{er} Mai était emmené par les gracieuses majorettes de la fanfare ouvrière qui, pour la première fois, se présentaient au public de la ville. A 16 h. 30, la manifestation a débuté sur la place de l'Hôtel-de-ville où M. Marcel Galina, président du cartel syndical, souhaita la bienvenue aux nombreux travailleurs et particulièrement au conseiller d'Etat Huber, au préfet Macquat, à l'ancien préfet Bindit; puis il donna la parole à l'orateur officiel, M. Eugène Sutter, secrétaire FOMH à Genève, qui parla notamment en faveur de la paix.

Cette manifestation fut rehaussée par les productions de la fanfare et la chorale ouvrière, ainsi que par une démonstration des majorettes.

A Court, la fête du travail a été l'occasion pour les salariés de cette localité, se se retrouver au collège où le préfet Macquat a prononcé une allocution.

A Tavannes, c'est dans la grande salle de la FOMH que M. Pierre Verdon, secrétaire FOBB, s'est adressé aux travailleurs. (w.)

Le 1^{er} Mai dans le Jura

A Delémont

Conduit par la Fanfare des cheminots, le cortège a abouti à la salle de gymnastique, où participants et public furent salués par Ch. Claude, président du Cartel syndical local, qui releva la présence du maire G. Scherrer, des conseillers communaux Haas et Gigon, des députés Gassmann et Willemain, ainsi que des maires socialistes des localités avoisinantes.

L'orateur officiel, André Ghelfi, secrétaire central de la FOMH, rappela les origines de la fête du 1^{er} Mai, et regretta que cette fête pacifique et placée sous le signe de la fraternité, de la solidarité, de la justice ait été déformée, dans «certains pays», par les bruits de bottes et d'arsenaux qu'on croit bon lui ajouter. Il adressa un salut fraternel à tous les travailleurs, nombreux encore, brimés par des régimes totalitaires. Evoquant l'assassinat de Martin Luther King, A. Ghelfi nota que la justice et la dignité étaient encore des droits aléatoires. «Nous Suisses, ajouta-t-il, nous n'avons pas de Noirs, mais nous avons des travailleurs étrangers. Veillons à ne pas appliquer à leur égard une discrimination tout aussi détestable que celle qui secoue l'Amérique. Soyons solidaires avec eux, ne permettons pas leur exploitation.»

Ghelfi lança alors un appel à la paix, à la solidarité internationale, à la largesse d'esprit, à l'occasion de l'année des droits de l'homme, qui voit pourtant se déchaîner tant de combats sanguinaires (Vietnam, Nigéria...). «On devrait consacrer la plus grande partie des budgets militaires à l'aide au tiers monde», dit-il. Au passage, et tout en regrettant que la Suisse ne puisse même pas adhérer à la convention des droits de l'homme, l'orateur salua les citoyens de Delémont qui viennent de faire un pas vers plus d'égalité sociale en accordant le droit de vote aux femmes.

Enfin, A. Ghelfi passa à l'examen des revendications que les travailleurs suisses, malgré leurs conditions améliorées, ont encore à faire appliquer: adaptation des salaires des fonctionnaires, contre laquelle un référendum patronal pourrait être lancé et auquel il ne faudra pas se laisser prendre; écoles, routes, hôpitaux, logements, aménagement du territoire, pollution des eaux et de l'air. Et aussi, et surtout: la lutte contre le renchérissement. Ghelfi insista sur la nécessité pour le patronat d'accorder la pleine compensation du renchérissement aux ouvriers; ce passage du discours s'adressait-il au patronat horloger? Le mécontentement qui semble s'accroître dans les usines d'horlogerie à ce propos permettrait de le supposer et de donner un sens tout particulier au propos d'A. Ghelfi... Et enfin: la septième révision de l'AVS, qui doit, malgré les tentatives de renvoi, deve-

nir un fait le plus vite possible, en vertu du principe qu'un tiers vaut mieux que deux tu l'auras». Cette révision, précisa Ghelfi, n'est d'ailleurs qu'une étape et non un aboutissement.

Il reste donc du pain sur la planche pour les travailleurs, conclut l'orateur avant de passer la parole à Giuseppe Stefani qui s'adressera en italien aux ouvriers étrangers. Les travailleurs sont prêts à faire un effort mais ils attendent des nantis que ceux-ci en fassent un à leur mesure! Que cette année de commémoration de la grève générale soit un nouveau départ vers un progrès social plus complet. Pour cela, renforçons nos organisations, renforçons la cohésion et la solidarité ouvrières, unissons-nous!

On sortait de la salle, ces paroles saines aux oreilles, pour tomber sur quelques larrons qui, sous un calicot popiste, avaient cru heureux d'organiser une contre-manifestation en criant dans un micro: «Nous sommes les vrais représentants de la classe ouvrière...» Triste. Mais le sourire de quelques badauds qui leur accordaient une vague attention était rassurant.

M.-H. K.

A Saint-Imier

C'est par un temps assez froid, mais heureusement sans pluie que cette belle manifestation a pu se dérouler sur la place du Marché où elle avait été conduite par la fanfare de Sonvilier, l'Union instrumentale.

M. Kaelin, président du comité d'organisation salua la foule remerciant chacun d'avoir répondu à l'appel qui lui fut fait et présenta l'orateur officiel, notre camarade Claude Ketterer, conseiller administratif et député de Genève, auquel il céda ensuite la tribune.

Celui-ci après avoir apporté le salut des camarades genevois, lut l'article 1 de la Déclaration des droits de l'homme. Il établit le bilan de ce qui fut fait jusqu'à ce jour et souligne quelques points des réalisations futures dans ce domaine.

Il souligna ensuite que la Suisse se trouve à un tournant. L'esprit doit être ouvert sur un monde plus grand sur les manifestations de la jeunesse. Partout il faut acquiescer de nouveaux membres pour pouvoir dans l'avenir «assurer» la sécurité de l'homme de la naissance à la tombe. La liaison doit toujours être plus forte entre les droits civiques, le syndicalisme et la coopération. On doit tout faire pour créer un pays où il fera beau vivre pour tous. De longs applaudissements prouvèrent à l'orateur combien son brillant exposé avait trouvé écho dans les cœurs des auditeurs.

Après l'Internationale jouée par la fanfare, le cortège reformé se rendit en musique jusqu'à la Maison du Peuple où eut lieu la dislocation. Dès 17 h. commença la danse conduite par l'orchestre Ambiance.

Le Locle

LA FÊTE DU 1^{er} MAI

La traditionnelle fête des travailleurs s'est déroulée comme de coutume. Dès 5 h., notre fanfare ouvrière La Sociale animait les rues par les accents mélodieux de son aubade. L'après-midi, dès 14 h., les ouvriers des diverses organisations syndicales et les représentants des autorités communales se groupaient auprès de la fanfare aux abords du Cercle ouvrier. Pendant la sonnerie des cloches, le cortège s'ébranlait, drapeau en tête. Pour éviter les fâcheux caprices du temps, les manifestants se rendirent au Casino pour écouter le discours de circonstance. Au nom du Cartel syndical loclois, A. Hatt, secrétaire de la FOMH, salua les présents, puis donna la parole à l'orateur, P. Raymond, de Neuchâtel, président du Cartel syndical neuchâtelois.

Celui-ci dit, avec un grand plaisir et une belle conviction, que c'est la 59^e fois qu'il participe à cette fête ouvrière.

Ces dernières années, poursuivit-il, profitant d'une période de plein emploi, la mentalité du peuple était à la joie. Qu'en est-il aujourd'hui?

En Angleterre, en France, en Allemagne, le chômage accuse une sérieuse recrudescence. Chez nous, en Suisse, et dans notre canton, des syndromes de ce phénomène inquiétant se manifestent déjà. A Saint-Sulpice, à Serris, et à Cortaillod, plusieurs dizaines d'ouvriers doivent chercher un nouvel emploi. Il faut envisager tou-

tes les mesures nécessaires pour reclasser les travailleurs menacés, tout en maintenant des salaires adaptés à la cherté de la vie actuelle.

Mais, pour que les négociateurs syndicaux aient un maximum d'autorité, il faut qu'ils aient la masse des travailleurs derrière eux. Aujourd'hui, trop d'ouvriers négligent leurs devoirs envers leurs organisations. Il faut intensifier les efforts de propagande en faveur de l'organisation syndicale. Il faut non seulement maintenir les effectifs, mais les augmenter. Un grand nombre de ceux qui ont profité de la prospérité négligent leur devoir de solidarité envers les syndicalistes qui ont œuvré pour obtenir le mieux-être actuel.

J. B.

DES LOCLOIS ACCIDENTÉS. —

Hier, aux environs de 17 h., M. P. M., mécanicien — accompagné de son épouse et d'un couple — circulait sur la route secondaire, La Ferrière—Les Breuleux, où dans un virage situé près de La Chaux-d'Abel, son véhicule quitta la route, et dévala le talus en faisant un tonneau.

Les quatre occupants ont été conduits à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds. La voiture est démolie.

MÉMENTO LOCLOIS

CINEMA LUX: 20.30, «Istanbul, Carrefour de la Drogue».

CINEMA CASINO: 20.30, «Wanted» (Recherché).

PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Coopérative. (Dès 21 h., le No 17 renseignera.)

GENÈVE

Chêne-Bourg: Plan quadriennal ou catalogue?

Le 31 janvier dernier, le Conseil administratif de Chêne-Bourg remit au Conseil municipal un rapport sur le développement de la commune, assorti d'un plan quadriennal.

Ce document a été élaboré à la suite d'une demande de R. Hagmann, faite au nom du groupe socialiste, lors de la précédente législature.

Il figurait comme objet principal à l'ordre du jour de la séance du 24 avril du Conseil municipal et fut discuté avec beaucoup de sérieux et dans un esprit très constructif.

En l'absence de M. Bouvier (ch.-s.), architecte, M. L. Pastore donne lecture d'une note critiquant généralement plusieurs points du rapport et suggérant maintes modifications.

Les représentants du Parti du travail en firent de même, tandis que notre ami Charles Maréchal, dans une longue et intéressante intervention, constata que ce que le Conseil administratif appelle un plan quadriennal est en réalité le catalogue des travaux à faire, dont le coût a été estimé par des moyens empiriques. Si ce document, assorti de divers plans et d'un tableau récapitulatif, est fort bien fait, il ne saurait constituer qu'un premier pas en vue d'une étude plus vaste au sujet de laquelle le groupe socialiste se proposait de revenir en cours de discussion.

Divers conseillers du Parti radical donnèrent encore leur avis sur plusieurs points, avant que MM. Y. Bacchetta et J.-M. Torello, conseillers administratifs, fixent la position de l'exécutif au sujet du plan quadriennal qui, en début de séance, avait été présenté par le maire.

Puis, reprenant le problème dans son ensemble et constatant que la discussion avait amplement démontré la nécessité de poursuivre l'étude en vue de la mise sur pied d'un plan directeur du développement de la commune de Chêne-Bourg et, si possible, de la région, R. Hagmann, au nom du groupe socialiste, proposa la résolution suivante qui fut acceptée par l'unanimité du Conseil municipal:

RÉSOLUTION SOCIALISTE

« Le Conseil municipal, dans sa séance du 24 avril 1968,

après avoir pris connaissance et étudié le rapport du Conseil administratif de Chêne-Bourg du 31 janvier, intitulé « Développement de la commune et plan quadriennal »,

invite le Conseil administratif à compléter ce plan par une analyse démographique, économique et sociologique du développement de la commune et de la région des Trois-Chênes. Ce travail devrait entre autres porter sur les points suivants :

a) extension et harmonie des zones d'habitat, de travail et de loisirs ;

b) équipement socio-culturel (soit par exemple équipement sanitaire, social, culturel, récréatif, sportif, etc.) implanté le plus proche possible des lieux où le besoin s'en fait le plus sentir ;

c) création d'un centre médical, de garderies et de jardins d'enfants ;

d) habitations HLM et pour la classe moyenne, avec si possible la participation des pouvoirs publics, et d'habitations spécialement équipées pour les personnes âgées ;

e) remodelation de la région chenoise, avec recherche des moyens propres à revitaliser le commerce et les entreprises locales ;

f) étude du trafic de transit et des possibilités d'évitement du centre de l'agglomération ;

g) étude des voies de circulation locales et régionales ;

h) création et protection de parcs et promenades publics et de zones de verdure.

» Cette analyse pourrait être faite en collaboration avec les autorités de Chêne-Bougeries, de Thônex et de communes voisines.

» Le Conseil municipal charge le Conseil administratif d'envisager l'ouverture d'un concours d'idées pour lequel serait constituée une commission composée d'urbanistes, d'architectes, d'ingénieurs, de sociologues et de médecins, en vue de traduire en plan directeur du développement de la commune, et si possible de la région des Trois-Chênes, les options préalablement élaborées par l'analyse proposée et retenue par les autorités.

Le Conseil municipal a ainsi clairement exprimé l'avis que lui demandait le Conseil administratif, au cours d'une séance que le chroniqueur de la « Tribune de Genève » a qualifiée d'historique.

La politique suivie par le Parti socialiste a porté ses fruits. Le scandale de diverses constructions (station-service de la place Favre, immeuble SBS) a suffisamment démontré qu'il était temps qu'un plan pensé et réalisé par les communes était indispensable, pour éviter l'anarchie totale dans laquelle nous risquerions de tomber si nous n'avions rien à opposer de valable au Département des travaux publics.

Souhaitons que l'étude demandée par le Conseil municipal sera menée à chef, et dans le sens désiré, dans un délai raisonnable.

Souhaitons aussi qu'il sera possible d'y associer les communes voisines, afin qu'un plan régional puisse être mis sur pied pendant qu'il en est encore temps.

F. G.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE COOP-GENÈVE

L'assemblée générale annuelle ordinaire de Coop Genève s'est tenue le 27 avril 1968 sous la présidence de M^e G. Capitaine.

Ce fut l'occasion pour M. F. Marti, directeur général de Coop Genève, de commenter le rapport annuel et de procéder à un tour d'horizon sur les problèmes importants et aigus qui se posent présentement au commerce de détail.

L'assemblée a confirmé dans leur charge 9 administrateurs sortants ; elle a appelé au Conseil d'administration un nouveau membre en la personne de M. A.-L. Dupont-Willemin junior.

De l'exercice 1967, il importe de tirer quelques renseignements du rapport annuel de cette importante entreprise :

- les ventes annuelles ont atteint 187 809 000 fr., en augmentation de 3,7 % sur l'année précédente ;
- l'effectif des membres coopérateurs est de 63 395 à la fin de 1967 ;
- l'ensemble du personnel occupé s'élève à la même date à 2392 employés ;

— Coop Genève a confié des travaux pour 5 145 000 fr. aux entrepreneurs et artisans genevois qui participent ainsi à l'effort d'expansion de cette coopérative ;

— elle a acheté pour 5 460 000 fr. auprès des agriculteurs et des viticulteurs du canton, sous forme de fruits et de légumes, de bétail et de vin.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

L'exercice 1967 reste positif. L'escompte de 7,5 % consenti à tous les sociétaires et clients et les autres avantages tels que doubles timbres notamment, représentent 14 691 000 fr. pour la seule année 1967, ce qui correspond à un taux d'escompte réel de 9 %. Après paiement de ce montant, il reste au compte de pertes et profits, un excédent net de 328 000 fr. après amortissement, dont l'assemblée a accepté la répartition suivante : à la réserve légale 150 000 fr., à la réserve statutaire 20 000 fr., pour alimenter la caisse aux naissances et aux décès en faveur des coopérateurs 150 000 fr. En outre, les prestations au personnel en matière

d'assurance retraite-invalidité et survivants se montent à 835 000 fr. pour 1967, comprises dans les charges sociales dont le chiffre total ascende à 2 307 000 fr. ou 9,4 % des salaires.

ACTIVITÉ 1967

1967 aura été pour Coop Genève une année de transition. En effet, l'assainissement de son réseau de vente n'est pas encore achevé, puisque l'implantation de grands centres Coop du type supermarché, se poursuit régulièrement. La période des importants investissements de Coop Genève, qui s'étend sur dix ans, se terminera en 1968, date de l'achèvement des grands magasins Epis d'Or, coïncidant avec le centenaire de la grande coopérative genevoise.

LE SECRÉTARIAT DE L'UNIVERSITÉ

cherche

une employée de bureau

consciencieuse, pour travaux variés, et

une téléphoniste

chargée également de travaux de reproduction.

Prière d'adresser offres manuscrites avec curriculum vitae et copies de certificats au secrétariat de l'Université, rue de Candolle 3, 1211 Genève 4.

Le Département de justice et police a le regret de faire part du décès de

Mademoiselle

Hélène BUGNON

fonctionnaire à l'Office des poursuites

La messe de sépulture sera célébrée le vendredi 3 mai 1968, à 10 h., à l'église de la Sainte-Trinité, rue de Lausanne 67.

Le conseiller d'Etat chargé du Département de justice et police: Henri SCHMITT

GENÈVE

CAFÉ-RESTAURANT DE L'HOTEL-DE-VILLE — Grand-Rue 39 — Téléphone 24 99 48 — Mets et boissons de 1^{er} choix — Deux salles pour sociétés et banquets.

Mémento genevois

CASINO THEATRE (☎ 24 20 37) 20.30. «Ce ciel tonnel», grande revue d'actualité en 1 prologue 7 actes et 27 tableaux de Denis-Michel et Claude Fradel; 18 décors et 120 costumes

Le conflit universitaire à Fribourg

LA VOIX DE SON MAÎTRE

Ainsi, les étudiants de l'Université de Fribourg sont rentrés tout gentiment dans l'ordre et la légalité. Nous avons assisté à l'assemblée générale qui a sanctionné ce dénouement, inattendu pour qui ne connaît pas cette université et cette jeunesse bien élevée. Nous ne savons pas, au moment où nous écrivons, si la rencontre étudiants-gouvernement prévue pour le 25 avril a bien abouti à la création d'une commission paritaire revendiquée par les étudiants. Mais on peut bien parler de « dénouement », parce que ceux-ci avaient déjà démobilité, même si l'appel au boycott avait été suivi (jusqu'au 24, seulement le 10 % s'était inscrit). L'aventure vaut d'être racontée, pour les enseignements qu'elle administre. Une aula remplie jusqu'à la dernière rangée (800 places), signe d'une sensibilisation certaine des étudiants. Mais la discussion à tout de suite flotté dans la confusion alors que trois pôles se manifestaient.

Le bureau de l'AGE, d'une part, indécis, désuni, sans position arrêtée, enlisé dans les préoccupations de légalité, de ménagement de l'autorité et de l'opinion publique, accroché à la vieille mystification selon laquelle l'augmentation des taxes n'était pas le problème, mais bien l'ensemble de la politique universitaire (c'est-à-dire rien de défini). D'autre part, la gauche, l'ASU, consciente de l'impossibilité de faire évoluer la situation dans une assemblée formelle et prête à céder. Et enfin, le pouvoir, l'autorité, rangés avec leurs artileries lourdes : la Société des étudiants suisses (St. V.) et le recteur Giovannini dans son fauteuil d'honneur. L'organisation des étudiants conservateurs a bien repris en main un bureau qui avait osé outrepasser les limites, s'est exprimée par le langage de la rhétorique, de la politique concrète, de la menace voilée.

Le recteur a fait plus: il a pris la parole dans une assemblée dont il n'était que l'hôte, et a « informé » les étudiants qu'une continuation du boycott ne pourrait plus être considérée comme légale. Le jeu de l'autorité était manifeste, sauf pour les étudiants de Fribourg: définir comme légal un boycott, qui était illégal par définition, parce qu'on ne pouvait pas l'empêcher et il fallait temporiser, et, dès que la possibilité de l'interrompre se présentait, laisser entrevoir le spectre de la sanction. Et les étudiants, naturellement, ont choisi la politesse, les « public relations », et la prospective fumeuse de commissions paritaires on ne sait pas trop sur quoi, en échange d'un vol supplémentaire de 80 fr. Alors que le principe de la gratuité des cours était le seul digne d'une lutte, que les difficultés économiques du canton sont la seule faute de ses gouvernants rétrogrades, que les étudiants de Fribourg n'ont aucun devoir moral de les aider, et que l'hostilité de la population, peinte sur le mur par ces mêmes gouvernants, aurait pu être évitée par une action d'information intelligente des étudiants eux-mêmes. Alors que, ailleurs, un recteur qui aurait parlé comme Giovannini aurait été expulsé par la fureur estudiantine.

L'aventure fribourgeoise montre à la gauche des étudiants que les structures en place (AGE, UNES), sont totalement inutilisables, par trop intégrées dans les rapports d'autoritarisme qui caractérisent notre société. Et la gauche devra savoir, dorénavant, agir seule, se faire contestation, créer la conscience des étudiants, démasquer les mécanismes de l'autoritarisme par sa critique impitoyable.

GIORGIO CANONICA,

délégué étudiant de l'UJSS.

CHRONIQUE VAUDOISE

MORGES: La société théâtrale Les Jeunes Patriotes fête son 75^e anniversaire

Pour son 75^e anniversaire, l'excellente société théâtrale d'amateurs Les Jeunes Patriotes a présenté, samedi et dimanche derniers, trois créations d'œuvres d'auteurs morgiens: René Morax, Claude Anet et Alfred Gehri desquels furent proposés une farce valaisanne, le « Contrebandier », le troisième acte de la pièce « Ariane, Jeune Fille russe », tirée du roman du même titre mais qui n'a jamais vu encore les feux de la rampe, et « Café de la Poste ».

Avec le « Contrebandier », Morax nous montre une face peu connue de son talent: un comique primesautier, populaire, dans lequel évoluent des personnages du cru finement observés et joliment campés.

« Ariane, Jeune Fille russe » est une sorte d'étude psychologique au cours de laquelle Claude Anet, ce Morgien né en 1868, se sert des observations qu'il fit lors de longs séjours dans la Russie des tzars. Psychologie amoureuse car c'est l'aventure d'un couple qui se déroule dans une atmosphère baignée de passion, d'abandon, de pudeur.

Quant à « Café de la Poste », tableau de la vie morgienne vers 1900, il contient des types pittoresques et sympathiques: cafetiers, pêcheurs, Suisse-allemands amoureux, maître d'Etat mythomane, dont les conversations à bâtons rompus, se déroulant avec l'accent vaudois sont pittoresques et savoureux.

La salle parfaitement remplie, comprenait une quarantaine d'auteurs

Suisse romands. En effet, ce même samedi, la Société romande des auteurs dramatiques avait tenu son assemblée générale à Morges. Au cours de cette assemblée, le comité, présidé par M. Jacques Bron, fut confirmé dans ses fonctions et l'on prit connaissance avec satisfaction de la vitalité et de la prospérité financière de la société qui, pour soutenir matériellement des créations d'œuvres dramatiques sur les scènes professionnelles ou, le cas échéant, lors d'occasions telles que l'anniversaire des Jeunes Patriotes.

La Municipalité de Morges avait accueilli les auteurs qui purent faire honneur aux vins de la commune.

Géo-H. Blanc.



LE SERVICE DU GAZ

cherche un

ouvrier - électricien

- de nationalité suisse ;
- âgé de moins de 40 ans ;
- titulaire du certificat fédéral de capacité d'électricien ou d'un titre jugé équivalent.

Il propose:

emploi stable avec caisse de retraite ;
semaine de 5 jours ;
assurances sociales étendues.

Les offres doivent être adressées au secrétariat général des Services industriels de Genève, pont de la Machine, 1204 Genève.

OFFRES D'EMPLOI

La Chaux-de-Fonds



cogio

AVEC RISTOURNE

Fontal français

à la coupe

4.50

le kilo

préemballé

5.50

le kilo

SAUCISSON JURASSIEN
la pièce

2.30

250 g. env.

CORNETTES AUX ŒUFS

500 g.

—.95

ORANGFS JAFFA

2 kilos

2.10

Vendredi et samedi:
TOURTE WILLIAM

Prix choc

3.—

au lieu de 3.50

Samedi:
CLEF DE SOL

au beurre

1.50

Notre pain du dimanche

Le voilà!

Plus
de 4 500 fr.
de quinesPARC AUTOS
SOCIÉTÉS LOCALESle loto de Travers
attendu de tous

Festival de quines

Environ 100 fr. de quines par tour! Abonnements de
soirée, 20 fr.; abonnements partiels, 5 fr.
Samedi 4 mai, à 20 h. 30, Salle de l'Annexe

CHRONIQUE NEUCHATOISE

Coup de théâtre à Bôle
DÉPÔT D'UNE LISTE SOCIALISTE

En analysant les résultats des élections fédérales, le comité du Parti socialiste du district de Boudry avait jugé le moment opportun pour tenter de créer deux nouvelles sections dans des localités du Vignoble en pleine expansion: Bôle (1111 habitants) et Gorgier (1103 habitants).

Le 2 février, une douzaine d'habitants de Gorgier se rendaient à la Salle communale pour écouter Rémy Schlappy, conseiller d'Etat, leur parler des problèmes sociaux et ressources financières du canton tandis que René Meylan les entretenait de la nécessité d'une présence socialiste dans les communes. On sait la suite, 250 signatures étaient réunies en trois jours pour demander le changement du système électoral. Par deux fois, le Conseil général s'obstinait dans un entêtement peu compréhensible en refusant d'appliquer la loi sur l'exercice des droits politiques qui prévoit l'adoption d'un règlement instituant la représentation proportionnelle si 10% de la population le demande. Il fallut l'intervention du Conseil d'Etat pour que le dernier mot reste à la loi. Depuis lors, radicaux et libéraux s'organisent et MM. Grosjean et Cloittu viennent aussi donner des conférences. Le 19 mai, ce sont neuf candidats socialistes qui affronteront le verdict des électeurs.

Le 15 mars, à Bôle, Fritz Bourquin, président du Conseil d'Etat exposait les problèmes qui se posent au gouvernement cantonal devant une demi-douzaine de Bôlois dont deux seulement manifestaient un intérêt pour la création d'une section socialiste.

Après cette décevante expérience, un communiqué paru dans notre journal annonçait qu'il n'y aurait pas de liste socialiste dans le village.

Ces événements ne passèrent cependant pas inaperçus et alimentèrent les conversations. Devant cette absence du Parti socialiste, devant aussi l'in-

existence du Parti radical en tant que tel, l'Entente communale, groupement majoritaire avec 12 sièges sur 19 et le Parti libéral (7 sièges) envisagèrent de se répartir tacitement, donc sans élections, les 23 sièges de la nouvelle assemblée.

Face à ces combinaisons qui se paraient en coulisses, un certain nombre de citoyens n'ont pas accepté cette mise en veilleuse de la démocratie et ont réagi en déposant au bureau communal la liste du Parti socialiste qui compte les onze noms suivants:

Roland Brugger, contremaitre; André Decorvet, employé de commerce; Eric Golay, dessinateur; Paul-Emile Hoffmann, ébéniste; Gilbert Huguenin, mécanicien; Eric Mathys, mécanicien; Serge Michaud, dessinateur; René Nussbaum, technicien, député de 1961 à 1965; Silvio Pezzani, plâtrier-peintre; Ulrich Ulliger, mécanicien et Eric Vuitel, magasinier.

La moyenne d'âge est de 32 ans.

Rappelons pour terminer la composition du Conseil général de Bôle durant ces quatre dernières législatures: 1952 (système majoritaire): 15 membres du Groupement des intérêts communaux; 1956: 5 radicaux, 5 libéraux et 5 socialistes; 1960: 5 libéraux, 2 socialistes, 8 Entente; 1964: 12 Entente et 7 libéraux.

C'est maintenant aux habitants de Bôle qu'il appartient de juger la liste que le Parti socialiste, à l'honneur de soumettre à leur appréciation.

J.C.

Nouvelles suisses

VEVEY: Grave affaire de mœurs. — La police vient de découvrir une grave affaire de mœurs à Vevey. Le père d'une fillette de 12 ans et demi, conseiller communal, et son sous-locataire, un Italien, ont été arrêtés pour avoir entretenu des relations sexuelles avec la fillette. Celle-ci avait dix ans lorsque son père commit son acte ignoble. L'Italien, pour sa part, entretenait avec elle des relations pendant plusieurs mois, et fit même un voyage seul avec elle en Italie, avec l'assentiment de la mère (!). Le père incestueux et le sous-locataire ont avoué et ont été incarcérés.

BERNE: Visiteur tchécoslovaque. — Le secrétaire général du Ministère des affaires étrangères de Tchécoslovaquie, M. Pleskot, qui se trouve actuellement à Genève pour participer à une réunion internationale, sera reçu samedi à Berne par le président de la Confédération Willy Spühler.

LES CIRCONSTANCES DE LA VIE POLITIQUE

MONTREUX

ACCORDE TON SECOURS!

Nous avons découvert un scandale, en gros caractères dans le « Journal de Montreux ». Comme l'article était signé du rédacteur en chef, M. Cevey, conseiller national, nous imaginions qu'il s'agissait pour le moins d'un mystère touchant le Cercle démocratique de Lausanne ou des arcanes se rapportant au retard pris par la construction du Centre hospitalier universitaire vaudois.

Nous étions bien en dessous de la vérité! Il s'agissait — tenez-vous bien, car le scandale est immense! — il s'agissait, disons-nous, du premier programme de Sottens.

Non, vous n'y êtes pas, on n'y avait pas laissé, pour une fois, sa juste place à la gauche... C'est beaucoup plus grave: on y a servi, le Vendredi-Saint, «une demi-douzaine de disques, avant et après midi, qui constituaient tout autant d'atteintes au respect que l'on doit à l'œuvre de Jean-Sébastien Bach».

LAUSANNE
L'APPRENTI SORCIER

Dans la « Nouvelle Revue », la monopolisation de la presse par de gros groupements financiers vient d'inspirer de fortes lignes à M. Michel Jaccard. Il les conclut ainsi: «Toutes proportions gardées, nous pourrions être victimes, en Suisse et, singulièrement en Suisse romande, du même phénomène. Les journaux que n'entrave aucune attache idéale ou politique et qui peuvent poursuivre — en parfaite honnêteté d'ailleurs, empressons-nous de le dire — un but essentiellement commercial, font de très gros efforts d'expansion. Ils tendent, par des moyens parfaitement légaux, à la conquête du marché. Ce n'est point volonté gratuite d'impérialisme mais, là encore, obéissance à cette fameuse loi du tirage imposée par les maîtres de la publicité. Il en résulte des heurts, même entre « puissants »...

On pourrait citer bien d'autres exemples de ces tentatives d'exclusivité. Leur réussite — poussons très loin les hypothèses — conduirait à un monopole de fait d'un groupe de quelques journaux placés sous l'autorité de quelques personnes, voire d'une seule. Et si cette, ou ces personnes voulaient jouer à l'Axel Springer, élections, votations et autres décisions politiques dépendraient d'elles — sans compter le reste!

» Il n'y a pas très longtemps qu'un candidat au Conseil national a été évincé dans un canton voisin, simplement parce que la principale feuille locale lui avait dédié une dizaine de lignes écrites au vitriol.

» Bien sûr, ces spéculations doivent être formulées avec retenue. Nous connaissons les éditeurs investis de cette « puissance potentielle » et nous savons que ce sont à la fois d'excellents citoyens et de parfaits gentlemen. Mais les hommes sont appelés à passer... Et après?...

» Et les remèdes ?

Ils ne sont que partiellement entre les mains des journaux menacés. Ils sont bien plus entre les mains du commerce et de l'industrie qui sécrètent la masse publicitaire. Les responsables de ces entreprises devraient prendre meilleure conscience du drame qui se joue sous leurs yeux, avec leur concours involontaire. Ils pourraient fort bien, sans nuire à leurs intérêts matériels, nuancer l'attribution des budgets et en réserver la part nécessaire à ces bastions d'un fédéralisme et d'un système politique qui, finalement, les font vivre! A eux de jouer!

Une fois l'odeur d'encens disparue, on découvre beaucoup de vrai dans les dires de notre confrère. Mais qu'un radical fasse ces constatations, cela n'incite-t-il pas à penser un peu à l'apprenti sorcier?

MORGES
SOUCI CHRÉTIEN-SOCIAL

La section morgienne du Parti chrétien-social s'occupe beaucoup

du problème de l'information. Na-guère essentiellement interne, son bulletin «Forces nouvelles» devient un organe d'information «promis», nous dit un communiqué du parti paru dans la presse locale, à une large diffusion; plus ouvert sur des problèmes actuels très divers; plus apte enfin à favoriser le contact entre le Comité cantonal et la rédaction, d'une part, et les membres, d'autre part. Notre section entend profiter des possibilités nouvelles offertes par notre journal et se propose d'intensifier son effort pour atteindre un plus grand nombre de lecteurs.»

On aimerait que, comme les chrétiens-sociaux, tous les socialistes de Suisse romande se rendent compte de l'importance de l'existence d'une presse socialiste.

NYON
INITIATION

Toutes les fois qu'on lit maintenant l'annonce d'un cours d'initiation, il semble que la mode soit d'y ajouter, aujourd'hui, sexuelle. Cette manie est, sans doute, l'une des plus fastidieuses du siècle. Nyon, heureusement, vient de rompre avec cette mode assommante et sa municipalité a décidé d'organiser un cours d'initiation à la vie publique, en vue de lutter contre l'abstentionnisme.

Il est prévu que ce cours sera donné d'une façon tout à fait neutre, et sera ouvert à tous les jeunes de 18 à 30 ans. On y traitera de l'organisation politique, des autorités tant cantonales que communales, ainsi que des partis politiques. Ces cours auront lieu, en principe, une fois par semaine et seront animés par des magistrats, ainsi que par des personnalités politiques.

Quand je pense que j'ai dû attendre l'université pour avoir ma première leçon d'instruction civique... Bravo Nyon!

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

« Primaires » américaines: Nouvelle victoire de McCarthy—Rockefeller sur les rangs

Le sénateur Eugène McCarthy vient de remporter une nouvelle — et éclatante — victoire dans des élections « primaires » américaines. Le candidat démocrate pour la « paix au Vietnam » a en effet remporté haut la main le 30 avril les « primaires » du Massachusetts, dépassant de loin tous ses rivaux et réussissant même dans l'Etat d'où est natif le sénateur Robert Kennedy à s'adjuger plus du

double (en comptant les voix des républicains qui votèrent pour des démocrates) des suffrages recueillis par le sénateur de New York. Chez les républicains, c'est Nelson Rockefeller qui a recueilli le plus de voix, et ceci avant même d'avoir annoncé officiellement — il l'a fait mardi — sa décision de briguer l'investiture républicaine.

Paris: C. ROBLAIN EST MORT

Clovis Roblain, le premier Français au cœur greffé, est mort mardi matin, à 9 h. 30 GMT à l'hôpital parisien de la Pitié où il avait été opéré. Son nouveau cœur n'aura battu qu'un peu plus de deux jours, 53 h. 30 exactement. L'opération n'est pas directement en cause. La greffe a réussi et le nouveau cœur a rempli ses fonctions. La mort est due à une « insuffisance d'irrigation cérébrale » a déclaré le professeur Mercadier, chef du service de chirurgie-cardiologie de l'Hôpital de la Pitié. Roblain n'avait pas repris connaissance.

Il avait 66 ans. Conducteur de travaux en retraite, il souffrait d'une défaillance cardiaque sans espoir. Le cœur qui lui avait été greffé appartenait à un jeune homme de 23 ans.

Michel Gyppez, qui avait été victime d'un accident de la circulation.



Notre photo: C. Roblain

Belgique: LE SÉNAT EST CONSTITUÉ

Pour la première fois depuis 1854, les sénateurs ont voté au scrutin secret pour coopter les 24 personnalités qui, avec les 106 sénateurs élus au suffrage direct le 31 mars et les 48 sénateurs nommés par les conseils provinciaux le 12 avril constituent la Haute Assemblée. Il y avait en effet plus de candidats que de sièges à pourvoir. Henri Rolin (77 ans), sénateur socialiste et juriste de réputation internationale, n'a pas été réélu. La composition défi-

nitive du Sénat s'établit donc comme suit: sociaux-chrétiens 64 (moins 12 par rapport à 1965); socialistes 53 (plus un); libéraux 37 (moins trois); Volksunie 14 (plus neuf); communistes 2 (moins deux); Front des francophones et rassemblement wallon: 8 (plus sept).

Les éléments constitutifs d'une majorité sont sensiblement les mêmes qu'à la Chambre.

EN QUELQUES LIGNES

● LE CAP. — Le Parlement sud-africain a adopté mercredi par 109 voix contre 37, une loi interdisant l'ingérence de tout représentant d'une race dans les affaires politiques de l'autre race.

● LONDRES. — Une motion de censure conservatrice, critiquant la politique gouvernementale des prix, a été repoussée mercredi soir aux Communes par 313 voix contre 242.

● GENÈVE. — Les discussions au sein du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) sur l'accélération des réductions tarifaires du Kennedy Round sont dans l'impasse, a déclaré mercredi à Genève M. Wyndam White, directeur général du GATT.

● MILWAUKEE. — Une loi interdisant toute discrimination dans la location ou vente de tout immeuble d'habitation a été votée par le Conseil municipal de Milwaukee (Wisconsin) par 15 voix contre 4.

● NATIONS UNIES. — Vingt pays, dont les Etats-Unis et l'URSS, ont présenté mercredi à la Commission politique un projet de résolution aux termes duquel l'Assemblée générale des Nations Unies approuverait le traité de non-prolifération des armes nucléaires, inviterait les gouvernements dépositaires de ce traité à l'ouvrir dans les plus brefs délais à la signature et à la ratification, et exprimerait l'espoir que le traité recueillera l'adhésion la plus large possible.

● KINSHASA. — Toute personne coupable d'avoir détourné au moins 10 000 zaïres (20 000 dollars) sera punie de la peine capitale à partir du 30 avril, a décidé mardi un Conseil des ministres extraordinaire qui s'est réuni sous la présidence du général Mobutu, président du Congo-Kinshasa.

● BONN. — Le chancelier Kiesinger a adressé mardi devant le Bundestag, un appel pathétique aux électeurs des partis extrémistes, les invitant à ne pas revenir aux erreurs du passé et à songer au tort fait à la cause de l'Allemagne à l'étranger par le succès du NPD.

● LOS ANGELES. — L'ancien président Eisenhower, qui avait été transporté d'urgence lundi soir à l'hôpital de la base aérienne de March (Californie) devra rester dans cet établissement hospitalier pendant plusieurs semaines, ses médecins ayant diagnostiqué une crise cardiaque qualifiée de légère.

● SAIGON. — De violents combats se sont déroulés toute la journée du 1^{er} mai, dans les provinces de Quang Tri et de Thua Thien, immédiatement au sud du 17^e parallèle.

● LUXEMBOURG. — A Luxembourg, les ministres de l'agriculture des Six n'ont pu parvenir à aucun accord sur le marché commun du lait et de la viande. Aussi l'échéance du 1^{er} juin pour l'entrée en vigueur des marchés communs du lait et de la viande ne pourra, de la sorte, pas être respectée.

● WASHINGTON. — « Aucune base américaine ne restera » au sud du 17^e parallèle et « aucun drapeau américain ne marquera la présence de la force américaine » après la fin de la guerre du Vietnam, a affirmé mercredi le président Johnson à Washington.

● COPENHAGUE. — 4000 techniciens des téléphones danois se sont mis en grève dans la nuit de mardi pour réclamer des traitements plus élevés. Leur mouvement touche tout le pays et pourrait durer plusieurs semaines.

● DAR-ES-SALAAM. — Mardi matin, les gardiens de la prison de Mwanza, en Tanzanie, devaient découvrir les cadavres de treize prisonniers, incarcérés avec trente autres personnes pour n'avoir pas payé leurs impôts. Mercredi, on devait apprendre que cinq fonctionnaires de Mwanza avaient été arrêtés. Ces événements ont entraîné l'annulation des fêtes du 1^{er} Mai et l'observation d'une minute de silence à la mémoire des treize victimes. Leur mort serait due à l'étouffement, la cellule étant trop petite pour contenir quarante-trois personnes.

LE 1^{er} MAI DANS LE MONDE

En URSS et dans la plupart des autres pays communistes, le 1^{er} Mai a été traditionnellement « officialisé » avec ce que cela comporte d'adjonctions militaristes incongrues et d'absence de spontanéité. Dans d'autres pays totalitaires, en Espagne surtout, il a été assorti d'une brutale répression policière. Ailleurs enfin, il a été l'occasion de revendications plus calmes, mais nécessaires. En Israël, il coïncidait avec le début des festivités du 20^e anniversaire, tandis qu'à l'ONU on discutait du défilé prévu à Jérusalem aujourd'hui et que Nasser déclarait que « la volonté égyptienne sera plus forte que le tumulte militaire israélien ». A Prague, c'était la première fois que la participation à la manifestation était libre; pourtant la population, malgré le beau temps, s'y est rendue en masse.

A Moscou, c'est le maréchal Gretchko qui a prononcé le discours officiel. Il a traditionnellement lié la nécessité du développement de l'armée rouge à la lutte contre l'impérialisme.

A Varsovie, Gomulka a attaqué le sionisme et Israël. La note « antisioniste » dominant d'ailleurs dans le défilé, alors que de nombreux étudiants défilaient sans pancarte, les bras balants.

A Pékin, le mot d'ordre principal fut: « Renforcer l'unité de l'armée et du peuple ». A noter, d'une part, qu'il n'y a pas eu de défilé militaire et que d'autre part, les délégations des autres pays communistes brillaient par leur absence.

A Berlin-Est on a défilé au pas de l'oie et on s'en est pris à l'Allemagne fédérale, alors qu'à Berlin-Ouest, l'opposition extraparlamentaire avait organisé une manifestation à caractère révolutionnaire parallèle à celle organisée par les syndicats et ayant comme orateur W. Brandt. Dans les principales villes de RFA, on a beaucoup remarqué les nombreuses demandes d'interdiction du NPD.

C'est en Espagne, et particulièrement à Madrid, que le 1^{er} mai a revêtu peut-être son caractère le plus vrai. Les travailleurs, groupés autour des « commissions ouvrières » illégales, ont revendiqué avec courage leur liberté et leurs droits. Depuis mardi, ils sont en « journée de lutte ». La répression de la police franquiste a été brutale: des centaines d'arrestations ont été opérées par les dizaines de milliers de policiers. Mais ces journées sont néanmoins une victoire ouvrière. Voici le bilan madrilène de ces journées revendicatives: circulation paralysée,

destruction symbolique d'un exemplaire de « Pueblo », organe des syndicats officiels, remise au Ministère de l'Intérieur d'un document réclamant la liberté des détenus, cortèges de centaines et parfois de milliers de manifestants, grève d'une heure aux usines Kelvinator, Casa, Ersson, Siemens et Ildea, arrêts de travail plus courts aux usines Barreiros, Modamento, Ornes ainsi que dans trois grandes banques et aux éditions Aguilas.

Arrestations en masse au Brésil également: 400, rien qu'à Sao-Paulo, où des incidents violents se sont produits. A Rio, par contre, les forces de police sont restées à l'écart.

Au Vietnam, Cao-Ky, au Sud, a appelé ses 6000 auditeurs à défendre leur indépendance, leur liberté et la souveraineté de leur pays. Seuls, a-t-il précisé. Au Nord une grande foule a acclamé Ho Chi-minh et a approuvé dans une résolution les conditions mises par le gouvernement d'Hanoi à l'ouverture de pourparlers de paix.

A Paris, pour la première fois depuis 14 ans, les mouvements ouvriers ont défilé dans les rues. Le mot d'ordre était: « La gauche au pouvoir ». Des incidents ont été provoqués par des éléments d'extrême-gauche, incidents qui ont fait une dizaine de blessés.

Yverdon: Un événement historique?

(Suite de la première page)

ne semblent pas avoir des idées politiques — au sens large — très nettes. Il serait toutefois erroné de minimiser la rencontre de mercredi. Elle n'a pas été vraisemblablement l'événement historique que certains leaders de l'UPS espéraient, mais elle a marqué un état d'esprit en pleine évolution qui mérite d'être suivi attentivement. Ce n'est d'ailleurs pas par hasard que des militants papistes ont distribué des tracts et qu'un de leurs conseillers nationaux s'était dérangé depuis la capitale vaudoise. Cependant, l'UPS, tout le prouve, est pour le moment absolument neutre politiquement... Willy BRANDT.



Pendant ce 1^{er} Mai, au Vietnam, les combats se poursuivaient...

LE 1^{er} MAI EN SUISSE

Suite de la première page

Lausanne: Un vent de liberté a soufflé

Des centaines de Lausannois s'étaient massés sur le parcours emprunté par le cortège, pour apporter leurs encouragements. Pour quelques instants, la population s'était associée à cette belle fête, qui marque la fraternité et la volonté des travailleurs du monde entier. Organisée par l'Union syndicale de Lausanne, présidée par Jacques Tuscher, cette manifestation s'est déroulée dans la dignité et l'ordre.

La traditionnelle marche qui parcourt le centre de la ville pour aboutir à Montbenon était conduite par une fanfare invitée de Genève, suivie par les autorités communales ainsi que les délégués syndicaux.

Le public ne demeura pas insensible à ce défilé préparé avec minutie et soin. Le groupe jeunesse nous a présenté avec goût et humour à la fois le thème « droit à la culture ». Symboles mêmes de cette force ouvrière, les gros mastodontes de nos chantiers, brillant comme un sou neuf, ont suscité l'admiration des petits et des grands: ces engins ne sont-ils pas justement un reflet des dimensions de l'édification du monde futur? Mais entre le passé et l'avenir il y a le présent avec ses soucis et ses injustices. Coude à coude, les ouvriers suisses, italiens et espagnols de la FOBB et de la FOMH ont déployé leurs slogans, condamnant la guerre qui amène inexorablement l'humanité à la ruine. Solidaires les travailleurs helvétiques réclamaient des logements décentes pour leurs camarades saisonniers.

FRANCO NO, ESPANNA SI

Scandant « Franco no, Espanna si », les ouvriers espagnols brandissaient

des pancartes demandant la liberté syndicale et la démocratie dans leur pays, témoignant ainsi leur solidarité avec les commissions ouvrières clandestines, qui malgré les menaces des milieux gouvernementaux sont décidées à accroître leurs activités au cours des « journées de lutte ». L'Union locale du personnel fédéral avait confectionné avec talent un char illustrant des professions PTT.

Plusieurs allocutions furent prononcées devant le bâtiment du Tribunal cantonal, alors qu'au-dessus de nous le ciel s'assombrissait et qu'un vent persistant agitait les bannières des fédérations. Quelques mots ont été dits d'abord par le président de la Commission d'organisation du 1^{er} Mai F. Meyer. Après quoi au nom de l'Union syndicale suisse Louis Joye de la Fédération des cheminots a rappelé la signification du 1^{er} Mai, qui doit rester avant tout une journée réservée aux revendications. C'est aussi l'occasion de faire le bilan politique, économique et social. De nombreux problèmes doivent encore être résolus. Nous pensons particulièrement aux facteurs de renchérissement, qui provoquent chez le patronat un raidissement pour ce qui est de l'adaptation des salaires. Le syndicat suisse, précise l'orateur, conteste certains points de vue de la Confédération. A propos des charges fiscales, L. Joye propose une distribution plus équitable. D'autre part la construction de logements à loyer modéré mérite d'être encore stimulée davantage. Aujourd'hui les loyers sont beaucoup trop élevés pour un budget familial. Citant le

problème des assurances maladie le représentant de l'USS ne dissimule pas son inquiétude à ce sujet. La fête de cette année revêt un caractère particulier, puisqu'elle coïncide avec le vingtième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Parlant du suffrage féminin chez nous, on doit constater que ses droits ne sont pas reconnus par toutes les nations, la Suisse elle-même ne pouvant prétendre appliquer ces droits. Parlant en langue italienne, Enzo Giacomini de la FOBB de Lausanne a souligné les multiples problèmes sociaux des saisonniers italiens. Pour terminer on entendit un délégué espagnol qui s'est exprimé en termes clairs sur les graves problèmes politiques et économiques qui agitent l'Espagne. La fête se poursuivit dans une ambiance sympathique à la kermesse de Sauvabelin.

DES CITOYENS MINABLES

Le 1^{er} Mai voit quelquefois surgir de l'ombre des propagandistes malveillants. Ce fut le cas hier à Lausanne, où un groupe profita de distribuer des « ordures » rédigées en termes enfantins et dénuées de tout fondement. Nous n'insisterons pas sur le libellé du tract de la FSL (Fédération socialiste libertaire) qui contient des bla-bla-bla ridicules, laissant supposer que les auteurs n'ont absolument aucune motion politique ou économique. Les adhérents de cette fédération fantôme feraient bien de suivre un cours d'instruction générale avant de tomber dans la bêtise extrême.

K. Schaefer.